

Abonnements par la poste:

Édition quotidienne	
CANADA...	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique ..	\$8.00
UNION POSTALE	\$10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA...	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE..	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration
336-340 NOTRE-DAME EST
MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460
SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

Retour à Lausanne

Nouveaux nuages, nouvelles équivoques — A quand la lumière?

Le débat d'avant-hier sur l'affaire de Lausanne et ses suites est fort intéressant. Mais, aurait dit sir Wilfrid Laurier, il est surtout intéressant par ce qu'il n'a pas révélé et qu'on peut tout de même pressentir.

A l'heure où ces lignes sont écrites, je n'ai sous les yeux que le compte rendu, fort bien fait et apparemment impartial, de la Gazette. Le correspondant de ce journal note le ton élevé du débat et la valeur réelle des discours des deux chefs, M. MacKenzie King et M. Meighen. Naturellement, il décerne la palme au leader de l'opposition. Pour l'agilité, c'est juste. Pour la franchise et la logique, le premier ministre garde l'avantage. En réalité, bâillonnés par le demi-secret que le gouvernement impérial leur impose, entravés par le souci de ne déplaire à aucune catégorie d'électeurs, les deux chefs ont — surtout — déployé leurs talents d'acrobates. Ils ont placé et maintenu la discussion à un niveau élevé, si l'on veut; mais plutôt à la hauteur de la corde roide qu'au sommet des montagnes. A ce jeu, M. Meighen a toute chance de battre son adversaire: il a le jarret plus souple. M. King, par contre, a la tête plus solide: mais, en démocratie, ce n'est pas ce qui compte davantage.

Après la lecture du dossier incomplet, déposé à la Chambre il y a quelques jours, la situation semblait "aussi claire qu'on peut le désirer". Après le débat de lundi, il faut bien reconnaître que ce n'est pas si clair que cela, voire que les nouvelles explications du premier ministre laissent entrevoir des obscurités inaperçues précédemment. Elles font aussi renaître l'ambiguïté signalée ici dès le début.

"En ratifiant le traité, le Roi a lié tout l'Empire (bound the whole Empire)", déclare M. King: "mais le degré d'obligation du Canada à l'égard du maintien du traité est matière à décider par le parlement du Canada". Plus loin, en réponse à une interruption de M. Meighen, le premier ministre affirme que le Canada n'est pas aussi lié que la Grande-Bretagne. Fort bien; mais à quel point et jusqu'où le Canada est-il lié par le traité? Voilà ce qu'il importe de savoir; et là-dessus M. King est resté muet. M. Meighen également; mais, lui, on sait à quelle enseigne il loge — à moins qu'il n'ait démenagé tout récemment: il en tient pour la doctrine de l'impérialisme intégral, pour l'entière solidarité de tous les pays d'empire: le Canada est lié à toutes les obligations impériales de la Grande-Bretagne, quelles qu'en soient la source et la nature.

M. King persiste à se réclamer de la tradition d'autonomie, en même temps que du principe d'équilibre posé par le père du néo-impérialisme, Chamberlain: les charges doivent correspondre aux responsabilités. A Lausanne, les Britanniques ont assumé toutes les responsabilités, ils doivent garder toutes les charges. Telle est la conclusion-logique qui se dégageait de la correspondance publiée; et je me plaisais, l'autre jour, à en faire hommage à M. King. Cette situation trop nette a-t-elle répugné à son esprit un peu nébuleux? A-t-il redouté le mauvais effet électoral d'une concordance trop évidente entre son attitude et celle des "ennemis de l'Empire"? Qui dira le mobile des tactiques parlementaires et politiciennes?

Ce qui est certain, c'est que le pays est aujourd'hui moins renseigné qu'il y a quinze jours, qu'il sait moins ce qui peut résulter à l'avenir, pour le Canada, de cette fameuse paix de Lausanne, aussi bâtarde, aussi précaire, aussi menteuse que les incertains traités de 1919.

Sur quelques points, cependant, le débat de lundi apporte d'utiles éclaircissements — à condition qu'on sache lire entre les phrases et les lignes, et pourvu qu'on aille chercher à Londres et à Paris les éléments de vérité qui n'ont pas filtré à travers le tamis trop fin d'Ottawa.

Le premier point, c'est que le Canada et les autres Dominions n'ont pas été conviés à Lausanne. — Ceci, on le savait, en fait, — et que lord Curzon n'y a représenté que la Grande-Bretagne. Là-dessus, M. King a cité l'avis péremptoire de lord Parmoor, président du Conseil privé de Sa Majesté. Ce personnage doit en connaître aussi long à cet égard que M. Meighen et les rédacteurs de la Gazette et du Star. Passer outre afin d'attribuer au Canada des obligations que ses représentants n'ont pas eu à discuter ni à souscrire, ce serait plus que de la "dévotion impériale", ce serait de la bêtise coloniale toute pure.

Cette sottise, M. Meighen n'a pas hésité à la commettre. Il reproche au gouvernement de n'avoir pas insisté pour se faire représenter à Lausanne; en d'autres termes, de n'avoir pas forcé la main au gouvernement britannique, afin de charger d'avantage les épaules du peuple canadien! Il va plus loin: il fait un crime à M. King de n'avoir pas, d'Ottawa, envoyé son avis au gouvernement impérial sur tout ce qui se discutait et se bâclait à Lausanne. C'est la surenchère du loyalisme impérial; c'est se montrer plus royaliste que le roi, plus impérialiste que les chefs politiques de l'Empire. Au reste, c'est la suite logique de l'attitude prise par M. Meighen au moment de la dernière guerre gréco-turque. "Aye, ready, aye", toujours prêt à courir au devant des desirs, des caprices, des intrigues des politiciens de l'Empire; toujours prêt à hypothéquer le patrimoine et le sang des Canadiens — selon la juste expression d'Emile Lamarche — pour servir les dieux de l'Empire: tel était M. Meighen en 1914, en 1917, en 1921, en 1922; tel il reste en 1924; tel il sera demain, quelque déguisement qu'il prenne à l'occasion, afin d'amadouer les bons Canajens, de Québec ou d'ailleurs. Il n'y a, pour s'y tromper, que les naïfs, les badauds, les esprits superficiels ou irréflectifs... et les coureurs de places, celles dont le parti tory disposera au jour de sa victoire.

Un autre point s'est éclairci, lundi. On sait maintenant pourquoi les Dominions n'ont pas été conviés à Lausanne; on sait aussi pourquoi le gouvernement impérial, même dirigé par M. Ramsay MacDonald, ennemi du secret diplomatique, refuse de laisser dévoiler le pourquoi du premier pourquoi.

Mais ce n'est pas à nos parlementaires que revient l'honneur de ces éclaircissements; c'est à un député libéral anglais, sir Edward Grigg, celui-là même qui a reproché au ministère travailliste de n'avoir pas obtenu l'adhésion explicite des Dominions au traité. (Reproche aussi injuste que celui de M. Meighen à M. King). Sir Edward Grigg nous apprend que le gouvernement français s'est formellement opposé à la représentation du Canada et des autres Dominions britanniques, à Lausanne, à moins que les colonies françaises n'y fussent également représentées. Autrement dit, M. Poincaré et ses collègues nous mettaient, nous, les fils aînés de la vieille France, sur le même pied que les Algériens, les Tunisiens, les Marocains, les Sénégalais, et autres fils adoptifs et bariolés de la France contemporaine. En somme, M. Poincaré

a répété, avec une variante, le mot légendaire de Mac Mahon: "C'est vous, les nègres de l'Angleterre? Eh bien... restez chez vous!"

Pourtant, il ne paraît pas que nos plénipotentiaires de Versailles et autres lieux célèbres aient donné beaucoup de tintoin à Clemenceau, ni coûté cher à la France: le Canada a payé tous leurs frais de séjour, comme il avait payé, en or et en sang, toute sa part de la guerre faite, nous disaient-ils, pour sauver la France, la démocratie et la liberté. Oh! ces lendemains de guerre... et de fausses noces!

Laissons aux enthousiastes des "amitiés françaises" le soin de régler ce malentendu avec leurs saints patrons de la France... laïque. Pour ma part, je ne trouve pas à redire à cette attitude du gouvernement français, encore qu'elle eût pu se manifester d'une façon un peu moins blessante pour notre amour-propre... et nos cors. C'est un peu beaucoup vrai que nous avons été jusqu'ici les nègres blancs de l'Empire — comme nos pères le furent de la France "immortelle". L'une a mutilé notre enfance, l'autre a encarcené notre jeunesse. La France n'a songé qu'à nous donner le moins possible; l'Angleterre, à nous ôter tout ce qu'elle pouvait. Il n'est pas mal, pour notre entendement, que les exigences ou les conséquences de la politique contemporaine nous éclairent sur les sentiments de fond de nos deux "mères patries".

Toute question d'amour-propre ou de sentiment écartée, l'idée d'assimiler la situation actuelle des Dominions britanniques à celle des colonies françaises est tellement burlesque qu'elle cesse d'être insultante. C'est une preuve, après mille autres, de l'inconcevable ignorance où les hommes d'Etat français, même les plus avertis, s'obstinent à demeurer en tout ce qui touche à l'étranger, et notamment aux pays britanniques.

A cette proposition saugrenue le gouvernement anglais — tory, libéral ou travailliste — ne pouvait pas, ne devait pas consentir. Qu'il ait trouvé là une occasion propice ou un utile prétexte pour laisser les colonials s'ébattre à l'aise dans leurs pounnières — tout en exprimant son regret de ne pouvoir les laisser venir au salon — peu importe: nous devons savoir gré aux Britanniques de nous avoir laissés tranquilles, tout comme à la France d'avoir dit à l'Angleterre: "Garde les moutons (et tes moutons) au logis; sinon, j'amène mes nègres!"

De cette exclusion, nous devons nous réjouir pour les mêmes raisons qui désolent M. Meighen. Ce procédé, tout humiliant qu'il est pour notre colossale vanité de "nation" minuscule, a du moins l'avantage de nous permettre de dire à nos deux "mères-patries": Lorsque vous aviez besoin de chair humaine pour gagner vos batailles, étendre vos frontières et mettre la main sur les richesses de l'Allemagne, pour achever la ruine de l'Autriche et remplir vos poches des dépouilles du Turc, votre "protégé" de quatre siècles, vous nous appeliez à grands cris: — ils n'étaient pas de trop à Vimy, à Courcellette, à Gallipoli, les Canadiens, les Australiens, tous nègres blancs de l'Empire! Aujourd'hui que la partie est gagnée mais que l'enjeu ne suffit pas à satisfaire vos rapacités communes ou respectives, vous nous invitez à rester chez nous. Fort bien; nous nous le tenons pour dit: la prochaine fois, nous resterons chez nous, avant et pendant comme après la guerre.

Voilà ce qu'un homme d'Etat de réelle envergure, ce qu'un vrai patriote aurait dit, sans violence, sans vaine récrimination; sans ambiguïté, non plus. C'est été la vraie et logique conclusion de toute cette histoire de Lausanne.

Que telle soit, au fond, la pensée de M. King, il y a tout lieu de le croire. Mais entortillé dans la triple enfarge des mensonges de la guerre, de la vulerie de l'opinion publique et de sa propre tournure d'esprit, il n'a pas osé faire un geste énergique ni prononcer une parole claire, décisive, une de ces paroles qui libèrent les consciences et balaient les équivoques.

M. Meighen s'est placé, à son habitude, sous le plus mauvais jour. M. King est resté dans le clair obscur. La pleine lumière est encore à venir.

Henri BOURASSA.

Billet du soir

Le record

Le record, nous dit Larousse (pas l'Encyclopédie, car le manuscrit souvent ces forts volumes constitue déjà un record) c'est un exploit sportif, officiellement constaté et surpassant tout ce qui a été fait précédemment dans le même genre. Mais, pour une fois — qui n'est d'ailleurs pas la seule — Larousse n'y est pas tout à fait. Le record n'est pas nécessairement un exploit sportif. Mot surtout employé aux Etats-Unis, s'il n'est pas d'origine essentiellement américaine, on l'emploie là pour tout ce qui peut dire qu'il surpasse ce que d'autres ont fait.

Aussi, vous l'avez constaté souvent, trop souvent peut-être, les records ne se comptent plus aux Etats-Unis. Ce pays est d'ailleurs un record: c'est son essence même. Il en est, il en vit, il en mourra peut-être. Mais, chose certaine, en lèze de la vie américaine ce squelette et le tout va s'effondrer. Les Américains auront alors vécu. Un autre Nouveau-Monde naîtra.

En Europe, c'est d'ailleurs un peu semblable ici, les gens prennent beaucoup des décorations officielles. En France, par exemple, les jours de fête c'est un spectacle digne commun que de voir passer gravement un monsieur entre les deux âges, en redingote, couvert d'un haut de forme ou d'un "melon" — comme celui que M. Herriot a payé 75 francs, pour aller dire à M. Millerand que ses amis, qui ne sont décorés que du ruban rouge du premier mal, se sient d'un immense amour pour l'humanité, ne veulent pas lui permettre de former un cabinet tant qu'un sale bourgeois restera à l'Elysée; — ce monsieur est décoré de la Légion d'Honneur, cause de son air important. En Angleterre, on prise plutôt le titre de sir, à moins que ça ne soit celui de baron. A Toronto, c'est d'être l'un des quatre cents millions de suétois qui composent le "Glorious British Empire". Mais à Québec, c'est de faire partie du gouvernement le plus catholique d'Amérique, à condition qu'il n'y ait pas de cloches; aussi le plein silence qui entoure le cabinet du premier ministre laisse-t-il croire que ce monsieur en est toujours à la période qui précède immédiatement Pâques.

Aux Etats-Unis le titre que l'on prise le plus est celui de recordman. C'est la plus haute décoration du pays. Il est représenté par une immense rosette généralement multicolore, à laquelle est attaché un large ruban semblable à celui que portent nos politiciens lorsqu'ils s'assemblent en impressionnantes conventions. Cette rosette enrubannée, qui distingue toutes les gloires nationales, est accordée pour différents hauts faits. Ce jeune couple qui s'est rendu chez le ministre en dansant pour se faire marier doit en avoir reçu une immense rosette, mais elle n'est certainement pas comparable à celles qu'on distribue aux éleveurs qui s'assemblent annuellement à Chicago. Aussi, grâce à la glorieuse renommée qui s'attache infailliblement à tous les recordmen, comme aux recordwomen d'ailleurs, en est-il résulté une variété innombrable de records: c'est le pays qui a la plus haute statue de la Liberté, qui jazz avec le plus de vigueur, qui possède un Coney Island, qui a inventé les femmes-juges, qui danse le plus longtemps, qui mûche le plus de goume, qui produit des experts financiers de toutes sortes (de Ponsi à Dawes), qui a donné à une femme le moyen de divorcer, de se remarier et d'aller coucher à la première prison des femmes en quatre heures, un pays, enfin, dont les politiciens "leapoldement" d'une façon merveilleuse, et que sais-je. Il serait possible d'en citer assez comme cela pour remplir un numéro-souvenir de La Presse et pour faire trembler tous les sentimentaux lecteurs de tous les journaux "tartuffes" au monde. Il est résulté de cette accumulation de faits vraiment extraordinaires une mentalité qui ne vise que vers les records.

Un Espagnol qui a passé un an à New-York, y consacre tout un chapitre du livre dans lequel il a couché ses impressions. Une année, dit-il, pour la première fois au monde, 16,000 étudiants se sont inscrits à l'Université de Columbia. Aussi tous les Américains répétaient-ils avec satisfaction: "That's a record".

Un jour il dit à un Américain qu'en Espagne, plus de trente pour cent de la population est illettrée. "That's a record", répondit ce dernier avec un air d'envie.

Une autre fois, un Américain lui dit: "A New-York il y a cinquante incendies par jour, croyez-vous qu'il y en ait autant à Londres?" Mais non, l'insureur notre Espagnol. "Ah! le savais bien qu'ils ne peuvent pas nous surpasser en Angleterre. Non, mais croyez-vous, cinquante incendies par jour, plus de deux à l'heure, n'est-ce pas que c'est un record?"

PAUL SAINT-YVES

Bloc-notes

C'est fait

Sous la poussée savante et combinée des Gauches, M. Millerand vient de sauter le pas et de donner sa démission. L'exécution a été faite presque sans phrases, avec un dédain voulu. Les vrais meneurs de la lutte, M. Briand et M. Herriot, n'ont pas même daigné élever la voix. Seuls, les gens de l'extrême-gauche ont pris la parole, — le chef communiste, M. Cachin, pour répéter au président le Frère, il faut mourir, un autre pour faire contre lui une charge à fond de train. Les vrais tireurs de ficelles ont délibérément refusé au président le grand débat constitutionnel que celui-ci voulait provoquer. En fait, c'est sur une formule de procédure que les adversaires se sont comptés.

C'est la première fois qu'un président est exécuté de cette façon.

Demain

Mais que sera demain? et quelles seront les répercussions de cette sorte de coup d'Etat?

La majorité qui s'est groupée pour chasser le président se maintiendra-t-elle? Elle se compose d'éléments fort disparates et il y a sûrement une grande différence de tendances et d'intérêts entre des gens comme M. Loucheur — l'ancien collègue de M. Poincaré, qui a voté contre le président — et les communistes.

M. Herriot sera, selon toute vraisemblance, le premier ministre de demain, mais on fait couramment en France, à son propos, deux prédictions. Les uns, intéressés surtout par la manœuvre parlementaire, disent: Il tient la place de Briand, les autres, songeant à la politique générale et à l'influence des partis d'extrême gauche, déclarent: C'est Kerensky... Kerensky, l'homme de gauche qui, en Russie, précéda les Soviets.

Ils regarderont faire

On pouvait se demander, avec une certaine curiosité, ce que ferait, en face de la majorité nouvelle, le groupe de l'Action française qui, s'il ne dispose pas de forces électorales considérables, a peut-être en main les seules troupes capables, le cas échéant, de faire de l'agitation dans la rue. Celui-ci annonce que, pour le moment, il regardera faire tout simplement et qu'il ne fournira point, par quelque manifestation inconsiderée, un principe de ralliement aux divers groupes de gauche.

Ce qu'ils feront

On spéculait sur l'avenir de MM. Poincaré et Millerand. Le premier retourne déjà au journalisme: il écrira dans les journaux américains et dans certaines feuilles françaises. Il garde en même temps la tribune du Sénat. M. Millerand retournerait au Palais, en attendant de se faire réélire au parlement.

O. H.

Une brochure nouvelle

"L'OEUVRE DES RETRAITES FERMES—SES BIENFAITS POUR L'INDIVIDU"

Assuré de répondre aux desirs d'un grand nombre de gens, le Devoir publiera tout prochainement, en une brochure de 16 pages, avec couverture, qui pourra se glisser dans la poche ou dans une enveloppe commerciale, le texte de la conférence sur l'œuvre des Retraites fermes et ses bienfaits pour l'individu, prononcée à la Journée catholique de Montréal, le 25 mai, par M. C.-J. Magnan.

Prix: 5 sous l'exemplaire, 50 sous la douzaine, \$3.50 le cent, \$30 le mille — franco toujours.

Le thème de la brochure, son format, son prix modique en font un excellent instrument de propagande.

On est prêt de donner tout de suite ses commandes à l'Administration du Devoir, 336, rue Notre-Dame est, Montréal.

Le tirage sera fixé d'après ces commandes.

Lire en page 2:

Lettre d'Ottawa — Le gouvernement se retire des huiles — Par Léo-Paul Desrosiers.

Emportez le DEVOIR en partant pour la campagne. L'abonnement est de UN DOLLAR de ce jour jusqu'au 1er septembre.

Le voyage du "Devoir" en Acadie

Il n'y a pas de miracle comparable au miracle acadien, nous disait le premier de nos amis qui s'est inscrit pour le voyage. Quand les Français ont franchi la frontière d'Alsace, en 1914, les larmes ont mouillé leurs paupières. Ils retrouvaient des frères qui, sous la botte allemande, avaient gardé leur âme française pendant quarante ans. Et pendant ces quarante ans, ils sont restés en contact quasi-quotidien, par le journal et la revue, avec la France. Leur pays a été lieu de pèlerinage annuel pour nombre d'intellectuels et de patriotes français. Par delà la frontière, ils entendaient tonner la voix formidable de Deroulède qui combattait Poubli et l'apathie. Ils ont eu "Colette Baudouche" et les "Oberlé", deux purs chefs-d'œuvre, qui ont exalté leurs gestes dans le monde entier.

Nous ne voulons point rogner la gloire des Alsaciens mais simplement faire ressortir celle du peuple martyr qui a tenu depuis un siècle trois quarts, qui est sorti non pas seulement de la mort, mais de la mort par le démembrement sans classe instruite, sans classe riche, sans prêtres mêmes, mais par le seul miracle de la foi en la justice qui est la foi en Dieu.

Ils ont eu deux chants admirables, après la résurrection, mais dont l'un écrivait en anglais et dont l'autre avait le tort d'écrire au Canada, pays frère de l'Acadie et comme lui oublié. Jusqu'à la publication du livre de M. Emile Lauvrière, les Acadiens attendaient en France un monument digne de leur sublime histoire.

Nos pèlerins voudront baiser le sol acadien.

La date est fixée au 17; départ l'après-midi ou de bonne heure le soir. Il est très important que ceux des voyageurs qui désirent des compartiments ou des "salons à trois" nous le fassent savoir tout de suite.

Nous n'avons pas encore communiqué avec les diverses sociétés nationales et patriotiques, mais comme nous recevons des offres d'adhésion spontanée il est évident que l'on veut nous éviter les frais de temps d'une longue correspondance. Nous prions donc toutes les sociétés nationales de se considérer par les présentes, invitées.

Le programme pour la manifestation de Grand-Pré n'est pas encore arrêté; mais nous laisserons d'ailleurs à nos frères acadiens le soin de le déterminer.

Les billets seront prêts d'ici quelques jours et seront expédiés sur réception à tous ceux qui nous auront fait tenir leurs chèques.

Durée du voyage six jours. Le prix comprend tous les frais.

LES CANDIDATS À LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Le cartel des gauches choisit M. Paul Painlevé et les communistes, M. André Marty — Grand caucus du groupe Herriot ce soir — L'Assemblée nationale se réunira à Versailles vendredi après-midi

Le cabinet François-Marsal gardera le pouvoir jusqu'à la nomination d'un successeur à M. Millerand — Ce dernier commence à déménager de l'Elysée

(DERNIERE HEURE)

PARIS, 11 (S. P. A.). — Le cartel des gauches a tenu un caucus ce matin alors qu'il a désigné M. Paul Painlevé comme son candidat à la présidence de la république. Un plus grand caucus sera tenu cet après-midi. Il rassemblera 580 sénateurs et députés, y compris ceux qui voteront pour la motion d'ajournement d'Herriot à la Chambre des députés, et les sénateurs qui voteront l'ajournement de la motion présentée par le gouvernement.

Le candidat des communistes à la présidence est le député André Marty qui fut tenu responsable de la mutinerie dans la mer Noire durant la guerre et qui vient d'être remis en liberté après un long emprisonnement.

On a annoncé cet après-midi que l'Assemblée nationale se réunira vendredi à deux heures à Versailles pour le choix d'un président de la République.

LA DEMISSION DE M. MILLERAND

PARIS, 11 (S. P. A.). — M. Alexandre Millerand a donné sa démission aujourd'hui. Le ministre François-Marsal aura le pouvoir exécutif jusqu'à l'élection du prochain président de la république qui sera élu par les deux chambres réunies à Versailles.

M. Millerand est le sixième des onze présidents de la république qui laisse ses fonctions en démissionnant, mais jamais cela ne fut fait d'une telle façon. Dès qu'il eût appris le vote de la Chambre, il appela les membres du ministère et leur fit part de sa décision de démissionner immédiatement.

Aussitôt que le congrès de Versailles aura élu le successeur de M. Millerand, vendredi après-midi, le ministre François-Marsal annoncera officiellement l'élection du nouveau chef de l'exécutif et il démissionnera immédiatement.

HERRIOT SERA APPELÉ À L'ELYSEE

Il est probable que, samedi, M. Herriot sera de nouveau demandé à l'Elysée par le nouveau président qui lui demandera de former un ministère, ce qu'il acceptera probablement alors. Il présentera son ministère au parlement lundi ou mardi prochain.

Le garde-meubles national commencera à déménager de l'Elysée, aujourd'hui, les effets personnels de M. Millerand qui se retire à sa villa de Versailles pour se reposer quelque temps; ensuite il ira dans les montagnes. On dit qu'il n'a aucunement l'intention de se retirer de la vie publique. Il reprendra bientôt sa profession d'avocat et avant peu on le reverra au parlement.

SA LETTRE DE DEMISSION

Sa démission est contenue dans une lettre adressée à M. Painlevé, le président de la Chambre, et à M. Doumergue, le président du Sénat. Cette lettre, très concise, se lit comme suit:

"M. le président: J'ai l'honneur de vous faire tenir ma démission comme président de la République française. Acceptez M. le président, l'assurance de ma haute considération.

MILLERAND."

M. Millerand aurait l'intention de publier une lettre adressée au peuple français pour expliquer les circonstances par lesquelles il fut forcé de démissionner.

1 Conclusion de notre premier-Montréal du 31 mai: Le guépier de Lausanne.

2 Les suites de Lausanne — Devoir du 15 avril 1924.

CALENDRIER

DEMAIN: Jeudi, 12 juin 1924.
Saint Jean de Saint-Facand, confesseur.
Lever du soleil, 4 h. 11.
Coucher du soleil, 7 h. 47.
Lever de la lune, 2 h. 11.
Coucher de la lune, 1 h. 25.
Nouvelle lune, le 2, à 9 h. 40 m. du matin.
Premier quartier, le 10, à 8 h. 43 m. du matin.
Pleine lune, le 16, à 11 h. 47 m. du soir.
Dernier quartier, le 23, à 9 h. 52 m. du soir.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et le service de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET CHAUD
à MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 73.
Minimum aujourd'hui, 53.
Même date l'an dernier, 70.
Même date l'an dernier, 53.
BAROMETRE
8 h. a.m. 30.22. 11 h. a.m. 30.23. 1 h. p.m. 30.21.

LA PRESSE ANGLAISE ET LA DÉCLARATION DE M. KING

Commentaires du "Daily News" et du "Manchester Guardian"

Londres, 11 (S.P.A.). — Les journaux de Londres commentent beaucoup la déclaration du premier ministre Mackenzie King sur le développement politique du Canada. Le "Daily News" dit que la déclaration de M. King concernant la manière par laquelle le Canada peut se développer politiquement est extrêmement significative et qu'elle démontre toute l'importance qu'il y a pour que le premier ministre MacDonald remplisse sa promesse d'essayer de créer un nouvel organisme pour conduire une politique impériale unie concernant les affaires étrangères. Quoique le journal admette qu'un sujet de discordance réside dans les faits actuels de la controverse, il dit qu'il n'y a aucun doute sur l'anxiété qui existe chez les Dominions, par le fait qu'ils peuvent être appelés à remplir une décision importante en politique étrangère sans avoir été dûment consultés et sans connaître les faits complets. Il considère que l'alternative de M. King peut être clairement interprétée comme un avertissement que le parlement canadien n'acceptera aucun changement politique qui le ramène à l'état colonial ou dans une position subordonnée. Mais le journal assure que ce n'est l'intention d'aucun homme d'Etat britannique. Au contraire, l'égalité entre les parties autonomes de l'Empire est considérée comme le mot d'ordre actuel.

L'OPINION DU MANCHESTER GUARDIAN

Le "Manchester Guardian", discutant la déclaration de M. King concernant le traité de Lausanne, rappelle que lorsqu'on informa le Canada de la nomination de Curzon et de Humbold comme représentants de tout l'Empire britannique et que le Canada serait appelé à ratifier le traité, cette information était accompagnée d'une note confidentielle disant que le Canada ne devait pas et ne pouvait pas être représenté. Le "Guardian" dit qu'il est clair, concernant l'affaire de Lausanne, que le gouvernement britannique s'est départi des précédents créés par la représentation des Dominions à Versailles et continuée à Washington et à Genève, mais qu'il fut alors reconnu défectueux.

ISHII SUCCÉDERAIT A HANIHARA

L'ambassadeur japonais en France ira à Washington

Tokio, 11 (S. P. A.). — On annonce de bonne source que le vicomte Ishii, qui a négocié l'entente Lansing-Ishii, succéderait à l'ambassadeur Hanihara aux Etats-Unis.

AUCUNE INSTRUCTION

Genève, 11 (S. P. A.). — Le vicomte Ishii, l'ambassadeur japonais en France qui succéderait à l'ancien ambassadeur Hanihara aux Etats-Unis, a déclaré aujourd'hui, concernant certains rapports du Japon que son gouvernement aurait l'intention d'appeler à la Société des Nations pour régler la question de l'immigration japonaise.

Un congrès des agents de publicité

M. Andrew E. Hay, gérant des ventes à la fabrique de peinture Pratt et Lambert, de Bridgeburg, Ont., donnera une causerie demain midi à 12 heures 30, à un déjeuner conjoint de l'Association des agents de publicité canadiens et de l'Association de publicité de Montréal, dans le salon du prince de Galles, à l'hôtel Windsor.

Les agents de publicité canadiens tiennent un congrès demain. Il y aura le dîner demain midi, l'exposition du matériel d'annonces, les rapports des comités, des discussions d'affaires et des amusements dans la soirée.

La nullité d'un rôle d'évaluation

Le juge Archambault a annulé hier une saisie exécutée sur les biens de Mme Josephine Masson par les commissaires d'écoles de la municipalité de Saint-Gabriel de Vaudreuil. Mme Masson s'opposait à la saisie parce que le rôle d'évaluation était illégal ayant été fait par des personnes qui n'avaient pas les capacités légales de le faire, et avait été annulé le 10 août 1920 et que les rôles de perception avaient été basés sur cette évaluation annulée par les cours de justice.

Le juge a décidé que la nullité d'un rôle d'évaluation comporte, ipso facto, la nullité de tous les rôles de perception subséquents même pour fins scolaires basés sur ce rôle d'évaluation.

Retraites fermées pour collégiens

Une retraite fermée de quatre jours pour les étudiants des collèges classiques s'ouvrira à La Broquerie (Boucherville) le 2 juillet au soir. Ceux qui désirent prendre part à cette retraite sont priés d'envoyer sans retard leur adhésion au R. P. Bellavance, à l'Immaculée Conception, rue Rachel, à Montréal.

Le procès des six inculpés

IL A COMMENCÉ CE MATIN, AUX ASSISES — M. CALDER FAIT L'EXPOSE DE LA CAUSE

Me Calder, procureur de la couronne, a consacré l'avant-midi, à faire l'exposé de la cause, dans l'affaire des six prévenus accusés d'avoir perpétré l'attentat contre la banque d'Hocheville.

C'est, dit-il, la première fois qu'un cas semblable se présente dans les annales judiciaires de la province. Les jurés ne doivent pas envisager leur tâche comme une corvée fastidieuse, ni y mettre quelque passion que ce soit. Dans l'empire britannique, la province de Québec peut revendiquer hautement l'honneur d'être la plus britannique pour la largeur de vue de ses habitants, pour leur loyauté sans bassesse. Le jury ne doit pas songer que les accusés sont de nationalité étrangère, mais étudier si oui ou non ils sont coupables.

Me Calder leur expose ensuite pourquoi il a été obligé de recourir au témoignage des complices. Il ridiculise le sentiment de gens qui voudraient laisser des apaches continuer leur vie de crimes parce qu'un complice les a dénoncés et qu'ils trouvent la dénonciation réprimandable. La société engage la lutte contre ses ennemis. Elle prend tous les moyens légitimes pour arriver à elle doit souvent accepter le concours rémunéré de traîtres. Si vous trouvez, dit M. Calder, que j'ai mal fait d'accepter les témoignages de Nieri et Lebeau, si vous trouvez que j'aurais dû laisser en liberté les auteurs de l'attentat qui a coûté la vie à un brave jeune homme, et leur permettre d'accomplir leurs plus grands méfaits, je porterai mon talent du côté des escarpes, puisque tel est votre sentiment.

L'attentat a été savamment organisé. Au commencement du mois de novembre dernier, Morel ayant à accomplir plusieurs coups et entre autres à détruire l'un des entrepreneurs de l'édifice Caron, demanda à un nommé Spadafora de lui trouver quelques hommes. Spadafora lui a présenté Nieri dans une taverne située au coin des rues Laguchetière et Saint-Dominique. Quelques jours après une réunion a eu lieu dans un garage voisin où Giuseppe Serafini a été admis dans la confrérie. Il y a été question de la banque mais vaguement.

Vers la fin de novembre, Serafini se maria et va faire son voyage de noces avec Mary Knight, sa femme. Au commencement de janvier, le groupe s'adjoint Arena, Carrero, Stone (Serafini était alors en Europe) et encouragé par Tony Frank, Mike Valentino et Frank Gambino, commencent à bâtir des plans plus définis. Il est à remarquer que Frank Gambino et Valentino ont infesté depuis ces derniers années, le palais de justice et la Cour de recorder, où ils cautionnaient régulièrement pour les apaches, préparaient leurs causes et organisaient tout ce qu'il fallait.

Vers la fin de janvier, Serafini est arrivé d'Europe et il a été question de l'attentat contre la banque, mais il a été décidé de tenter un coup contre un magasin de bijoux de Toronto, et Nieri et Serafini sont partis pour exécuter la besogne. Malheureusement pour eux, la police torontoise les a pris avant qu'ils n'aient pu accomplir leur tâche. Mais au lieu de les coffrer comme leurs devaient l'être, ces bons messieurs les ont renvoyés.

De retour à Montréal, le projet de l'attentat contre la banque a été repris avec plus de vigueur et des plans ont été élaborés. C'était alors à la fin de février. Deux coups de feu ont été tirés, ainsi qu'une auto Cadillac. Il a été question de faire l'attentat, mais la discussion sur le meilleur endroit a fait rater l'entreprise. Alors les apaches ont tout organisé cette fois pour faire le coup avec toute la précision possible. Davis, qui avait volé l'auto Cadillac, a été découvert par Falcon, le propriétaire, avait dû mettre la machine. On a volé une auto Hudson dans un garage dont on s'était fait faire une clef, et comme l'attentat devait avoir lieu sous le tunnel de la rue Ontario, Morel acheta des chaînes pour couper le passage à l'auto. Stone, muni d'une paire de pinces spéciales, devait couper les fils, tandis que Parillo et Arena devaient mettre la chaîne et ensuite canarder l'auto de la banque. Le 24 mars tout était prêt.

Les allées et venues de l'auto de la banque étaient connues dans toute la minute des détails, grâce à un espionnage patient et bien organisé. L'auto Hudson avait été remise chez Morel. Vers 1 heure de l'après-midi, la bande est montée dans la machine, mais l'auto s'est enlisée dans une mare de boue et il a fallu faire venir une auto de la A.O.A. pour la retirer de cette position. Le coup était raté.

Le 1er avril, la tentative a été reprise. L'auto cette fois avait été remise ailleurs. Morel a montré à Nieri qui avait charge de conduire l'auto Ford, l'endroit où il devait les attendre une fois le coup fait. Une auto Ford a été postée rue Everitt afin que les bandits sautant de la Hudson pussent prendre cette Ford et dévaler la police.

Vers deux heures moins dix, les affidés étaient prêts. Stone avait coupé le fil du tramway, sous le tunnel de la rue Ontario. Une auto bloquait la route. Clérout, en voyant l'attentat, a tenté de lancer sa machine à pleine vitesse, mais l'auto s'est enlisée dans la boue. Le coup était raté.

Le 1er avril, la tentative a été reprise. L'auto cette fois avait été remise ailleurs. Morel a montré à Nieri qui avait charge de conduire l'auto Ford, l'endroit où il devait les attendre une fois le coup fait. Une auto Ford a été postée rue Everitt afin que les bandits sautant de la Hudson pussent prendre cette Ford et dévaler la police.

Les autres bandes étaient aussi armées avec des projectiles semblables. Clérout, qui s'est approché de l'auto de la banque et a enlevé les sacs d'argent, après que le message. Tous les apaches sont sautés dans l'auto et l'affaire allait peut-être se clore dans le mystère, lorsqu'une balle tirée par un agent de police a frappé Stone en plein cœur.

Les bandits se sont alors rendus au coin des rues Everett et Christopher Colomb où se trouvait l'auto de rechange. A cet endroit, Désiré Berthiaume, qui passait sur la voie, a reconnu Morel et s'est écrié: "Tiens, c'est toi, Louis Morel!" Il a vu ce dernier prendre le sac de la banque et sauter avec ses camarades dans l'auto Ford, et s'enfuir avec une vitesse inouïe.

Dans l'auto abandonnée par les apaches se trouvait le cadavre de Stone. Ses compagnons lui avaient enlevé tout ce qui pouvait être compromettant, mais avaient oublié une simple carte qui a été l'indice unique qui a permis de retracer les coupables. Sur cette carte était un numéro téléphonique indiquant l'adresse où avait demeuré Serafini, soit au 818, rue D'Archeville. Les agents de police ont appris que les locaux étaient partis le matin même par un taxi Bransons. Le chauffeur de taxi répète à l'indiqué la maison 57, rue de Coursol, où les agents trouvaient Nieri, Serafini, Emma Lebeau, Mary Knight et une partie de l'argent volé que les commis de banque ont pu identifier. C'est alors qu'Emma Lebeau a avoué ce qu'elle savait et que Nieri voulant sauver sa peau a fait une confession complète sur promesses d'impunité.

Après l'attentat Parillo, Nieri, Serafini et Morel se sont réunis chez ce dernier et ont procédé au partage de l'argent. Parillo, Arena, Carrero, Serafini ont pris dix-huit mille dollars, Morel a pris la part de Stone, soit-disant pour la remettre à sa famille. Davis et Nieri ont reçu dix mille dollars et treize mille dollars ont été réservés à Tony Frank, Mike Valentino et Frank Gambino, qui étaient les protecteurs de la bande comme on l'a vu. Nieri et Serafini sont allés porter des sommes à Mary Knight et Emma Lebeau qui attendaient depuis trois heures au coin des rues Drolet et Bélanger qu'on leur remit les paquets.

Quant à Arena et Carrero ils étaient montés dans l'auto de Frank à la porte du palais de justice pour se rendre rue Ontario et se faire remettre le coup fait au palais où ils devaient attendre devant le juge Décarie, certains ainsi d'avoir un alibi puissant.

Le soir, Morel s'est rendu au Sault-au-Récollet et y a jeté le sac de la banque et un veston bleu. Une femme l'a vu et reconnu et lui a demandé ce qu'il faisait là. Morel a tout planté là et s'est enfui. L'auto était l'auto Ford volée qui avait servi à l'attentat. Les plaques en étaient arrachées et avaient été confisquées par Morel à son associé Marchessault. Plus tard on les a refaites afin de cacher les cassures.

Parillo a réussi à s'enfuir jusqu'à ce qu'il ait été arrêté dans la suite. Pour revenir à Nieri et Serafini, ils ont partagé l'argent et s'en sont allés le livrer vers 7 heures à Frank, Carrero, Gambino et Valentino.

Le tunnel de la rue de Lorimier

Un groupe de citoyens du quartier de Lorimier est venu en délégation, ce matin, auprès du comité exécutif, pour demander la construction d'un tunnel sous les voies du Pacifique-Canadien à la rue de Lorimier. M. J.-E. Sansregret, leader du conseil et échevin du quartier, accompagné des échevins A.-D. Tessier et J.-N. Drummond, a présenté la requête couverte de 500 signatures en faveur du projet.

La délégation a fait valoir que le tunnel de la rue de Lorimier est le plus avantageux pour le moment, à cause de l'élévation du sol, d'une hauteur de 14 pieds au-dessus du niveau de la rue. Les travaux d'excavation seront moins coûteux. On évalue à \$80,000 le coût de l'entreprise. Le tunnel desservira plus de 30,000 personnes des trois quartiers Montcalm, Rosemont et de Lorimier.

Parmi les délégués, on remarque les personnes suivantes: MM. Adélard Savard, Jean Laporte, H. Corbell, A. Gauthier, A. Langlois, A. Laquerre, P. Pessant, W. Dupuis, D. Houde, P.-X. Protais, E. Dussault, J.-T. Clarke, E. Lajeunesse, J. Gastonguay, O. Laquerre, J. Mongeon, P. Desautels et autres.

Une grève sérieuse

Québec, 11 (D. N. C.). — A la suite du renvoi d'un contre-ouvrier Mackay à la fabrique de chaussures Marois, les quatre autres contre-ouvriers se sont mis en grève et cette grève a paralysé complètement le travail de la fabrique. Les patrons ont dû arrêter le travail des 400 ouvriers employés à cette fabrique.

Les patrons affirment qu'ils ont renvoyé Mackay parce qu'ils n'étaient pas satisfaits de son travail. Les contre-ouvriers prétendent le contraire. Le différend sera bientôt réglé, nous affirme-t-on.

Les sites historiques

La Commission des monuments historiques de Québec a tenu une séance, ce matin, au Château de Ramezay sous la présidence de M. Adélard Turgeon. Les commissaires ont élaboré le prochain rapport de la commission et ont fait enquête sur certains sites historiques à Montréal et dans la banlieue.

MM. Pierre-Georges Roy, C.-J. Simard, E.-Z. Massicotte, Victor Morin et W.-D. Lightball ont pris part à ce travail préliminaire.

Qu'ils sont heureux les chiens...

M. J.-R. Innes publie dans le "Star" la lettre suivante: "Le dimanche 31 mai, venant des Pins ouest, vers 10 heures du matin, un automobile voyageant à une vitesse excessive a frappé et a blessé sérieusement... un Aberdeen Terrier, le chauffeur continuant sa route en dépit des cris à fendre l'âme de la pauvre bête. Le chien a succombé à ses blessures le matin du 7 juin. Cette lettre est écrite dans l'espoir que le conducteur de ce véhicule ou ses compagnons la verront et seront amenés à comprendre les douleurs de cœur et les angoisses qu'ils ont causées."

Tout cela pour un chien... Quel mal on prend pour protéger les animaux. Et parions que M. Innes laisse vendre sans s'émouvoir des feuilles comme le "Star", jaunes et pernicieuses, qui empoisonnent les consciences et causent des blessures invisibles mais inguérissables. La mauvaise lecture est un fléau sans pareil. Mais les femmes canadiennes doivent lire. Il s'agit de leur procurer des livres inoffensifs. Elles ne perdront sûrement pas leur temps, comme beaucoup de leurs sœurs anglaises, à éléver des caniches et à pleurer leur mort infortunée.

Nous offrons aujourd'hui une liste de jolis arriérages. Prière aux maris et aux grands frères de la faire voir aux femmes et aux grands sœurs qui ne pourraient omettre de lire le journal. Ou qu'ils fassent mieux, mari, frère, parent ou ami, qu'il achète eux-mêmes le livre, et qu'ils l'offrent, après l'avoir lu.

Tous les romans ci-dessous se vendent 75c. au comptoir, 85c. par la poste.

Voici la liste:

H. Ardel:
AU RETOUR
LE MAL D'AIMER
L'APPEL SOUVERAIN
MON COUSIN JUV
COEUR DE SCEPTIQUE
LE REVE DE SUZY
TOUT ARRIVE
Jean de la Brète:
UN OBSTACLE
MON ONCLE ET MON CURE
AIMER QUAND MEME
BADINAGE
REVER ET VIVRE
LE RUBIS
UN VAINCU
Jules Prévieux:
LEUR ONCLE
LE VICARIE ET LE ROMANCIER
CE QUE LES FONT D'UN HOMME
L'ACOMNIER
UN VIEUX CELIBATAIRE
Téléphone Main 7460.
On livre en ville contre recouvrement.

Vingt-neuf services d'autobus

Les listes du service des permis et privilèges de la ville renferment les noms de vingt-neuf compagnies ou particuliers qui s'occupent du transport des personnes par taxis ou autobus; le nombre des autobus est de 66.

La ville retire un revenu de \$50 par autobus soit \$3,300 par année; le nouvel impôt sur les lourds camions augmentera ce revenu de quelques milliers de dollars. De nouveaux permis viendront s'ajouter d'ici quelques semaines, de sorte que les services d'autobus comptent sous peu environ 75 voitures pour accommoder le public.

Voici les noms de ces services d'autobus: Bramsons Auto Service Limited, Regent Taxi & Transport Company, M. Elphège Tremblay, M. Mennehan J. Girwood, M. Emilién Pellegrini, M. Ovide Beaudoin, la Canadian Transfer Company Limited, M. Joseph Giguère, M. Edouard Labelle, M. Joseph Charbonneau, M. Raymond Desmarais, M. David Cameron, Kennedy Taxis Limited, M. Auguste Marion, la succession A. McGarr, MM. A. Tremblay & Frère, M. J.-U. Hervieux, M. Hector Hamel, M. Paul Hamel, M. Joseph Bonin, M. Samuel Thibodeau, M. René-C. Bassard, M. Cyrien Leblanc, la Rockland Housing Company, M. Alfred Gariepy, M. Léandre Boire, Jean-Baptiste Corbell, Avila Savignac et Hector Bastien.

Le remaniement des comtés

Ottawa, 11 (D.N.C.). — Le comité de remaniement des collèges électoraux siège toujours. Hier il a étudié la présentation de l'Ontario. A ce que l'on comprend, Ottawa restera avec deux sièges. On avait parlé de lui en donner trois. Glenagarry-Stormont à l'avenir seraient séparés. On affirme toujours que Montréal aura deux nouveaux députés, que B. Thier et Maskinongé seront amalgamés, de même que Brome et Missisquoi. Un nouveau comté serait créé dans la région du lac St-Jean.

L'affaire du Consul d'Espagne

L'affaire du consul espagnol Mahuquer et de Torrens, Vincent et Bélanger, arrêtés pour fraude de douanes, a été remise au 13 juin courant, M. Gélinais a soumis au juge Cusson la question de l'immunité consulaire.

Le creusage Saint-Laurent

Ottawa, 11 (D.N.C.). — Le comité national canadien chargé d'étudier la canalisation du St-Laurent se réunira à huis clos, dans la capitale cet après-midi pour la première fois.

UN MESSAGE DE MILLERAND AUX FRANÇAIS

Il déclare qu'il recommencera la lutte

PARIS, 11 (S. P. A.). — Aussitôt que le drapeau de l'Elysée fut descendu pour indiquer que le président n'y réside plus, le président a émis un manifeste adressé à ses concitoyens dans lequel il exprime son intention de ne pas se désintéresser des affaires politiques de la France. "Aux côtés des bons citoyens qui, de toutes les parties du pays, m'ont donné leurs précieux encouragements et leur sympathie, dit-il, je recommencerai la bataille pour la Liberté, pour la République et pour la France."

HERMOSA EST CAPTURÉE

MEXICO, 11 (S. P. A.). — Le ministère de la guerre annonce que d'après un rapport du général Vicente Gonzales, les troupes fédérales ont finalement capturé Hermosa, la capitale de l'Etat de Tabasco. Par un seul coup de fusil n'aurait été tiré parce que les rebelles ont, paraît-il, évacué la ville d'eux-mêmes pour se sauver au Guatemala.

L'ALLEMAGNE PROTESTE

GENEVE, 11 (S. P. A.). — L'Allemagne a protesté auprès de la Société des nations contre la présence de troupes françaises dans la vallée de la Sarre, la région minière allemande dans laquelle la France a seule le droit d'exploiter les mines de charbon pendant une période de quinze ans.

LA BULGARIE REFUSE L'OFFRE

Elle ne peut accepter de la Grèce un débouché sur la mer Egée

Sofia, 11 (S.P.A.). — La Bulgarie vient d'émettre une note officielle par laquelle elle affirme ne pouvoir accepter l'offre de la Grèce d'un débouché sur la mer Egée parce que cette offre est moins avantageuse que celle des grandes puissances à la conférence de Lausanne. Une récente dépêche de Sofia rapportait que le ministre des affaires étrangères aurait dit: "Nous sommes très disposés à discuter avec la Grèce sur la question d'un débouché sur la mer Egée, lequel nous a été promis par les grandes puissances à Lausanne, mais nous ne sommes pas disposés à discuter aucune offre qui ne nous accorde pas le contrôle d'un port que nous devons construire d'après le traité de Neuilly."

Un message de Rome de dimanche dernier rapportait que la Grèce concluerait bientôt une entente avec la Bulgarie pour lui permettre un débouché commercial à Kavala lequel serait relié aux frontières bulgares par un étroit passage sous la surveillance de la Société des nations.

LA JEUNESSE AU MANITOBA

L'ACJC. TIENT UN CONGRES REGIONAL LE 17 JUIN A ST-BONIFACE

Saint-Boniface, 11, (D.N.C.). — Le congrès régional manitobain de l'Association Catholique de la jeunesse canadienne-française aura lieu le 17 juin et non le 15, tel qu'annoncé il y a deux semaines. Voici le programme de ces assises: 8 h. a.m. — Messe par S. G. Mgr Béliveau; sermon par M. l'abbé L. Primeau; déjeuner au collège.

10 h. — Bienvenue: le président du Cercle La Vérendrye, M. Camille Fournier; discours du vice-président de l'Union régionale, M. Léon Bruyère; rapport du dernier congrès, M. Raymond Bernier; "L'histoire de l'ACJC", M. Raymond Bernier; "Colonisation", M. l'abbé Normandeau; Discussion.

2 h. p.m. — "L'ACJC. école de formation personnelle". M. l'abbé Belvaux: "Activité des cercles ruraux", M. Sauveur Maréchal; discussion; rapport de l'Union régionale, M. Léon Bruyère; rapport du trésorier, M. Camille Fournier; suggestions, motions, remarques; allocation de Monseigneur l'Archevêque; élections; "Conclusions du Congrès", le R. P. Longpré, S.J. 7 h. p.m. — Banquet offert par l'ACJC. pour commémorer le 20e anniversaire de l'Association.

Ordinations à l'Oratoire St-Joseph

Mardi le 24 juin, Mgr Forbes, évêque de Joliette, confèrera la prêtrise, à l'Oratoire Saint-Joseph, au R. P. Louis-Joseph Cabana des Pères blancs d'Afrique et à l'abbé Jean-Baptiste Cabana, du vicariat du Keewatin. Les deux ordonnés sont les deux frères. Le R. P. Cabana a quitté Carthage le 2 juin et est en route pour Montréal.

C'est par une faveur spéciale du Souverain Pontife que les frères Cabana peuvent être ordonnés à Montréal. Mgr Kidd, supérieur du grand séminaire de Toronto, a pu obtenir ce privilège. Le R. F. Hébert, des Oblats, appartenant aussi au vicariat du Keewatin, recevra la prêtrise en même temps que les frères Cabana.

ON DEMANDE

dans tous les endroits populeux de la province, des jeunes gens intelligents désireux d'employer une ou deux heures par jour à un travail facile et rémunérateur. Références exigées. Outre un paiement fixe, de magnifiques primes seront données aux plus actifs. — Ecrire au Service du Tirage, Le Devoir, 336, Notre-Dame Est, Montréal.

Décès

BROUSSEAU. — Le 10 juin, à Saint-Basile, est décédée madame Louis Brousseau, épouse de feu Louis Brousseau, à l'âge de 79 ans, 5 mois, 23 jours. Elle était férrière de Saint-François et membre de l'Association du Chemin de Croix perpétuel. Funérailles, vendredi, le 13 juin, à 9 heures, (heure soignée). Prêtres et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAPIERRE. — A St-Henri, Montréal, le 9 juin 1924, est décédée dame veuve Zéphir Lapierre, à l'âge de 63 ans et 8 mois. Les funérailles auront lieu le 13 courant, à 9 heures, (heure avancée). Le convoi funéraire partira de sa demeure, 95, Desjardins pour se rendre à l'église St-Elzéar de St-Henri. Le service sera célébré le lendemain, à 9 heures, à l'église de St-Vincent-de-Paul, par M. l'abbé Lapierre. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Une prime à nos clients

Le Larousse de 1924

Avec tout achat d'UN DOLLAR OU PLUS, nous cédon à nos clients pour 1.50 le LAROUSSE de poche, reliure pleine toile, 1304 pages, 85,000 MOTS, le plus complet sous un tel format.

Référer à nos annonces de la deuxième page, y choisir les livres que l'on juge intéressants et joindre à la commande 1.50 pour le nouveau LAROUSSE plus le prix des volumes désirés avec les frais de port.

Le LAROUSSE de poche, par Claude Augé et Paul Augé, est un dictionnaire d'orthographe et de prononciation, suivi

1. d'un cours de grammaire
2. d'un historique de la littérature française
3. tableau des monnaies actuelles en usage.

Le plus récent.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

336, RUE NOTRE-DAME EST, Case postale 4020, Tél. Main 7460

Livraison contre recouvrement en ville

DIMINUTION DE LA DETTE

NOTRE DETTE NATIONALE A DEGRU DE QUATORZE MILLIONS DE DOLLARS EN MAI — LES CHIFFRES

Ottawa, 11. (S.P.A.) — L'augmentation du rendement de l'impôt sur le revenu qui fait plus que compenser la réduction de la taxe de vente et du tarif par le dernier budget a beaucoup contribué à la réduction de quatorze millions de dollars dans la dette du Canada en mai.

La dette totale nette du Canada, le 30 avril était de \$2,399,548,872. Le 31 mai, elle était tombée à \$2,385,263,512. L'an dernier, il y eut une diminution de \$4,302,700 durant le mois de mai.

Le bilan mensuel publié par le ministère des finances hier, accuse une diminution des revenus ordinaires et une augmentation des dépenses ordinaires du pays pour les deux mois de l'exercice fiscal.

La baisse dans le revenu total pour ces deux mois est de \$3,262,852. Le rendement fut de \$89,359,371 en avril et en mai 1923 en comparaison de \$86,096,519 pour les deux mois correspondants de cette année.

Au cours du mois de mai seulement, les revenus ont augmenté c'est-à-dire de \$1,840,399 en comparaison de mai 1922. Le total des revenus pour mai 1924 fut de \$61,237,699 tandis qu'en mai 1923, il fut de \$59,397,300.

Le rendement de l'impôt sur le revenu s'est élevé de \$38,148,716 au cours des mois d'avril et de mai 1923 à \$41,605,103 en avril et en mai 1924. Pendant le mois de mai seulement, l'augmentation fut plus que compensable. Elle est de \$4,821,990, soit \$31,077,481 pour mai 1923 et \$35,899,471 pour mai 1924.

Il y a eu baisse dans le rendement de la taxe d'accise à cause de la réduction de la taxe de vente qui fut de plus de cinq millions de dollars durant les deux mois. Les revenus des douanes ont baissé de \$21,573,207 en avril et en mai 1923 à \$20,223,637 pour avril et mai 1924.

Pendant le mois de mai seulement, il y a une légère diminution des revenus des douanes en comparaison de mai 1923. Le total des revenus douaniers pour mai 1923 fut de \$10,826,506 tandis qu'en mai 1924 il fut de \$10,502,793. Il y a augmentation dans les revenus des droits d'accise de \$3,274,218 en mai 1923 à \$3,624,983 le mois dernier.

Pour les dépenses, l'article le plus considérable en mai fut l'intérêt sur la dette publique qui se chiffre à \$32,748,756. C'est moins qu'en mai 1923 alors que les paiements d'intérêts se totalisent par \$34,645,826.

Les dépenses pour les pensions furent quelque peu plus considérables qu'en mai 1923, s'élevant à \$2,831,744. Les dépenses de colonisation militaire en mai s'élevèrent à \$68,095 et pour la réintégration à \$784,548. Ces deux articles accusent des diminutions.

Une ligne jusqu'à Mistassini

Québec, 11 (S.P.A.) — M. W.D. Robb, vice-président du Chemin de fer National, et M. J.E. Morazain, surintendant général de la région centrale, sont partis hier matin pour la région du lac Saint-Jean, où ils étudieront la possibilité de prolonger la voie nationale jusqu'à Mistassini.

Ce serait une suggestion faite par le premier ministre Taschereau pour régler la réclamation de \$1,000,000 présentée par la province au gouvernement fédéral à propos de la construction de voies ferrées en certaines parties de la province par le Nord Canadien, le Grand-Tronc et le chemin de fer du lac Saint-Jean.

La construction de cette voie ferrée vers Mistassini ouvrirait de nouveaux territoires à la colonisation, faciliterait les communications des nouveaux établissements.

ASPIRINE

Méfiez-vous des contrefaçons!



A moins que vous ne voyiez le nom de Bayer en croix sur le paquet ou les véritables aspirines Bayer reconnues sûres par des millions et prescrites par les médecins depuis plus de vingt-trois ans contre

Rhumisme Maux de tête
Maux de dents Lumbago
Névralgie Rhumatisme
Névrologie Douleurs

N'acceptez que les "Pastilles d'Aspirine de Bayer". Chaque paquet non détaché contient un mode d'emploi éprouvé. Les boîtes facilement maniables de douze pastilles ne coûtent que quelques centes. Les pharmaciens en vendent aussi des bouteilles de 24 et de 100.

Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture de monoacétates de salicylate de Bayer. Quelqu'il soit bien reconnu que le mot Aspirine signifie produit de Bayer afin de protéger le public contre les contrefaçons, nous recommandons sur les tablettes de la compagnie Bayer la marque générale de fabrique, le nom de Bayer en croix.

AUX ASSISES

LE JURY EST ENFIN CHOISI

UN DROIT DE VETO ENCOMBRANT — UNE HEUREUSE FAMILLE — UN RECORD

La Cour d'assises a enfin pu trouver douze jurés au gré de la défense. Cette importante opération a pris deux jours entiers et n'a été terminée hier après-midi qu'à 4 heures et trois quarts. La défense a largement usé de son droit de veto et le juge n'a pu faire autrement que de protester lorsque Me Pruneau a rejeté un juré qui semblait des mieux qualifiés.

"C'est votre droit, d'après la loi, a fait observer M. le juge Wilson. Vous pouvez être sûr que quand la liste des 134 grands jurés sera épuisée, la couronne en convoquera d'autres jusqu'à ce que vous ayez épuisé le droit de veto sur cent vingt jurés que vous confère la loi. J'ai vu au moins trois douzaines de personnes parfaitement bien qualifiées refusées par la défense sans aucune raison apparente. Au train où vont les choses, la Cour s'attend que la défense recusera des jurés jusqu'à la limite fixée par la loi.

"C'est peut-être la loi, mais je me demande si c'est le bon sens."

Tel qu'il a été choisi, le jury se compose de huit Canadiens français. Il est censé être bilingue, soit composé de six personnes de langue anglaise et de six personnes de langue française. Le caractère bilingue de deux jurés canadiens-français leur a permis d'être considérés comme jurés de langue anglaise.

Au cours de la séance d'hier après-midi, plusieurs jurés de langue anglaise se sont déclarés opposés à la peine de mort.

Un juré a déclaré qu'il ignorait tout de l'affaire vu que lui ni sa femme ne savent lire. "La plus heureuse famille de Montréal", a commenté Me Germain avec conviction.

Un autre juré, J.-N. Samuels, a fait un clin d'oeil à Me Cohen en entrant dans la boîte. Il a été reçu aussitôt par Me Calder. Me Jacobs s'y est opposé.

"Il ne faisait pas de clin d'oeil, votre Seigneurie, il souriait simplement."

"A ce compte vous avez fait un grand nombre de sourires. C'est, paraît-il, un record du genre, dans nos annales judiciaires."

Le Dr L.-J. Lemieux, shérif de Montréal, désire aviser le public de nouveau, que seules seront admises les personnes à qui des cartes spéciales sont remises pour assister au procès qui se poursuit actuellement en Cour d'assises.

Les cartes rouges émises pour le procès de Séguin ont été remplacées, cette semaine, par des cartes bleues, que les porteurs doivent aussi signer en présence du constable chargé de surveiller l'entrée du tribunal.

"Toutes les cartes disponibles ont été distribuées aux intéressés, nous dit le shérif, et je ne puis en émettre aucune autre. J'espère qu'on prendra bonne note de ce fait."

NOUVEAU MATERIEL DU PACIFIQUE

CETTE COMPAGNIE AJOUTE 22 WAGONS-VOYAGEURS A SES RESEAUX, 565 WAGONS A MARCHANDISES ET 15 GROSSES LOCOMOTIVES

Depuis le commencement de l'année courante, les autorités du Pacifique-Canadien ont dû augmenter considérablement l'équipement des divers trains, vu les demandes de plus en plus nombreuses faites pour le trafic. D'après les renseignements que nous avons obtenus hier après-midi, aux quartiers-généraux de la compagnie, nous pouvons annoncer que vingt-deux wagons ont été ajoutés aux trains réguliers et que pas moins de 565 wagons à marchandises ont été ajoutés aussi au service du transport des marchandises, en plus de quinze locomotives "Mikado", les plus puissantes que le Pacifique-Canadien met en opération.

Cela forme actuellement un total de 2,270 locomotives, de différentes dimensions, de 2,220 wagons de première classe et de 91,167 wagons à marchandises, dont le Pacifique-Canadien peut disposer pour le public.

Les nouvelles locomotives ont été construites aux chantiers de la Montreal Locomotive Works Limited, à l'exception d'une seule qui fut construite aux usines Angus, aussi de cette ville, où furent aussi construits les nouveaux wagons pour les voyageurs et les marchandises.

Le Pacifique-Canadien a mis à la disposition des voyageurs, depuis le commencement de l'année, douze wagons-dortoirs et sept wagons pour colons destinés aux immigrants. Ces wagons sont ordinairement attachés aux trains qui traversent le continent et par conséquent toutes les principales régions colonisatrices du pays.

L'augmentation du commerce de l'automobile nécessite aussi une augmentation dans le nombre des wagons, pour le transport de ces voitures, des Etats-Unis au Canada, et le Pacifique-Canadien ne néglige rien sous ce rapport. Une semblable augmentation est nécessaire aussi en ce qui concerne le transport de l'huile et du pétrole est concerné. Le Pacifique-Canadien a en outre mis plusieurs nouveaux wagons frigorifiques à la disposition des exportateurs et des importateurs canadiens.

Arrêté pour vol de vêtements

Hector Fournier, 24 ans, a été arrêté hier matin par les agents Glenn et Loit avenue Crawford. Il portait une valise qui contenait des vêtements pour hommes, volés au magasin Lemieux, 1640 rue Wellington. Il a été traduit devant le juge Cusson qui a fixé l'enquête préliminaire au 18 juin prochain.

CHOSSES MUNICIPALES

Les besoins du quartier St-Jacques

UNE VISITE DU QUARTIER REMET D'ACTUALITE CERTAINES AMELIORATIONS RECLAMEES DEPUIS LONGTEMPS

Les commissaires municipaux ont fait hier la visite du quartier Saint-Jacques, en compagnie de M. J.-B. Anggrignon, échevin du quartier, de M. J. Ferreault et de M. J.-M. Dubreuil, du quartier St-Edouard. Ils ont constaté sur place comment les améliorations réclamées par les contribuables du quartier étaient urgentes, et ont pratiquement décidé d'y faire droit avant que le quartier prenne trop d'extension et que les frais deviennent trop élevés.

Plusieurs projets faisaient l'objet de la visite, notamment l'ouverture de certaines rues, l'installation d'une balance publique, l'homologation de la rue Allard, la reconstruction de la rue Woodland, la construction d'un égout collectif qui se continuera jusqu'à la ville Lasalle. Il a aussi été question d'améliorations dans la nouvelle paroisse de Saint-Jean de Matha.

Les principales rues qui seront prolongées sont de Razzily, Hadley et Eadie. On demande l'homologation à 80 pieds de la rue Allard qui va rejoindre le boulevard LaSalle aux limites du quartier; comme il n'existe qu'une dizaine de maisons actuellement, on éviterait des frais en agissant sans plus tard.

Le pont de la rue Woodland, qui traverse le canal de l'Aqueduc, est devenu trop étroit et même dangereux. C'est le seul pont qui relie à Verdun la population du quartier Saint-Jacques. Le pont actuel est en bois et ne correspond plus aux besoins de la localité. On désire un pont en béton armé comme il y en a généralement sur le canal de l'Aqueduc, vu que ce sont des ponts fixes, mais cela relève de la commission de l'Aqueduc.

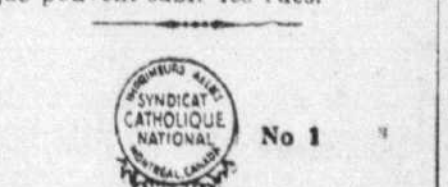
Deux suggestions sont à l'étude pour la construction de l'égout collectif qui coûtera environ \$1,180,000 selon les estimés des ingénieurs de la ville. Les travaux peuvent être entrepris par la ville elle-même ou bien être confiés à une commission spéciale avec pouvoirs conférés par le gouvernement. La dernière suggestion est émise par plusieurs qui prétendent qu'une commission semblable pourrait diriger l'entreprise avec succès comme la Commission actuelle de l'Aqueduc. L'égout projeté desservirait la municipalité de LaSalle, de Montréal-Ouest, de la ville Saint-Pierre, qui toutes y contribueraient de leur quote-part.

Quant à la décharge de l'égout, l'endroit n'est pas encore définitivement fixé. On avait projeté de faire passer l'égout sous le canal de l'Aqueduc pour le diriger vers le fleuve, mais l'endroit désigné serait près de la prise d'eau de la Montreal Water and Power, ce qui n'est guère convenable. Un autre projet plus pratique serait de décharger cet égout dans le canal Pion, entrepris il y a une dizaine d'années, qui n'a jamais été terminé et qui aboutit en arrière des usines Fraser Brace. Les travaux du canal Pion, commencés vers 1912 ou 14, furent suspendus à cause de la guerre et l'argent voté à cette fin resta au trésor pour être employé à d'autres fins.

Les améliorations réclamées pour la paroisse Saint-Jean de Matha consistent surtout en trottoirs et en pavages. C'est une paroisse nouvelle dont la direction a été confiée aux révérends Pères de la Trinité, qui sont les premiers de cette communauté à s'établir sur le continent américain. La paroisse touche à la ville Lasalle, et comme cette partie du quartier se trouve assez éloignée des trottoirs s'y font rares bien que la population soit assez dense.

LES CAMIONS-AUTOMOBILES

Le nouvel impôt qui affecte les lourds auto-camions doit rapporter un revenu de \$50,000 cette année, à la ville de Montréal; environ 375 voitures sont sujettes à cette taxe. Les commissaires se montrent satisfaits. "Ce n'est peut-être pas un montant très élevé, a dit l'un d'eux, mais c'est acceptable, et nous sommes contents d'avoir ce revenu. Cette somme sera une bonne compensation en retour des dommages que peuvent subir les rues."



LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES MENUISIERS

Le Syndicat catholique et national des charpentiers-menuisiers s'assemble ce soir, à 8 heures p.m., à la salle des syndicats, 655, de Montigny est. Rapport de M. R. Binette, agent d'affaires, sur les activités du travail. Rapport des délégués. Tous les membres sont priés d'assister sans faute.

SCIERIES MECANIKES

Ce soir, à 8 h. 15 p.m., salle 3, édifice des syndicats, 655, de Montigny est, assemblée du Syndicat catholique et national des ouvriers de scieries mécaniques. Rapport des officiers. Les membres sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DES CARROSSIERS

Le Syndicat catholique et national des carrossiers s'assemble ce soir, à 8 h. 15, à la salle 4, édifice des syndicats, rue de Montigny est. Le comité exécutif donnera un rapport intéressant. Election d'un rapporteur. Election du jury. Les membres sont priés d'assister.

CORDONNIERS-MACHINISTES

Ce soir, à 8 h., salle no 2, 655, de Montigny est, réunion du Syndicat catholique et national des cordonniers-machinistes. Rapport des officiers et de l'agent

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
DEMANDE D'ELEVES — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
TOUTES LES AUTRES DEMANDES — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
CHAMBRES A LOUER — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.
TROUVE — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
PERDU — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
MAISONS, MAGASINS, ETC. A LOUER — Jusqu'à 20 mots, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
A VENDRE — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
CARTES PROFESSIONNELLES — Tarif sur demande.
AVIS LEGAUX — 15 sous la ligne usuelle.
NAISSANCES, DECES, MARIAGES — 50 sous.
REMERCIEMENTS — 50 sous.
CARNET MONTAINE — NOTES PERSONNELLES, ETC. — \$1.00 par insertion.

DORURE, ARGENTURE SUR CALICE, CROIX, ETC. VERNISSAGE A L'OR SUR ORNEMENTS D'EGLISE. PLACAGE D'ARTISTERIE NICKELAGE, REPARATIONS. Cie ROYAL SILVER PLATE. A. GIRON, gérant, 48, CRAIG OUEST.

CLAVIGRAPHES De toutes les marques et prix, vendus au comptant et à terme. Clavigraphes réparés, tous, nettoys et inspectés. Ruban papier carbone. Canada Typewriter Exchange, Main 2202. — 58 St-Jacques.

COLLEGE DE BARBIER Voulez-vous occuper une excellente position avec le plus haut salaire possible? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage élevé en apprentissage. S'adresser: Meier Barber College, 95, St-Laurent.

DONAT PARE ENTREPRENEUR PLATRIER Travaux d'enduits à l'entreprise ou à l'heure; aussi réparations et blanchissage. 1546 rue Papineau. BE lair 6793

AVIS PUBLIC Prolongement du Boulevard Décarie, à partir de la Gare Snowdon jusqu'au Chemin de la Côte de Liesse.

LA CITE DE MONTREAL, par ses procureurs soussignés, donne avis public que le 17 JUIN 1924, à dix heures et demie de l'avant-midi, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, au Palais de justice, à Montréal, elle présentera par le ministère de ses dits procureurs, à la Cour supérieure, division de pratique, (chambre 31), dans et pour le district de Montréal, province de Québec, ou à aucun des honorables juges d'icelle, une requête demandant de fixer le jour où le président ou le président-suppléant de la Commission des Services Publiques de Québec devra commencer les travaux à faire pour constater et évaluer la valeur réelle des immeubles ou parties d'immeubles ci-après désignées que la Cité de Montréal entend acquérir en vertu des articles 421 et suivants de sa charte et ses amendements, pour le prolongement du BOULEVARD DE CARIE, à partir de la Gare Snowdon jusqu'au Chemin de la Côte de Liesse, pour déterminer les dommages résultant de ladite expropriation, pour fixer et déterminer les prix et indemnités à être payés pour l'acquisition desdits immeubles ou parties d'immeubles par la Cité pour les fins susdites; et demandant aussi de fixer le jour où il devra faire son rapport conformément à la loi.

Les immeubles à acquérir, tel que mentionné ci-dessus, sont les suivants: Lots numéros 97 et 45 des plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Montréal; le tout tel qu'indiqué au plan d'amélioration déposé au bureau du Directeur des Travaux Publics de la Cité.

JARRY, DAMPHOUSSE, BUTLER & ST-PIERRE, Avocats de la Cité. Montréal, 7 juin 1924.

d'affaires. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

A LACHINE

Ce soir, à la salle des syndicats catholiques de Lachine, réunion du Cercle St-Michel. Travail d'étude et conférence par un membre. Les ouvriers syndiqués sont invités. Par ordre, J. Comeau.

SYNDICAT DES PRESSIERS

Le Syndicat catholique et national des pressiers de travaux de ville a tenu son assemblée d'élection semi-annuelle. M. G. Tremblay présidait cette élection, dont voici le résultat: président, J.-A. Daignault; 1er vice-président, A. Sauvageau; 2ème vice-président, F. Paquette; secrétaire-archiviste, A. Bergeron; secrétaire-financier, E. Daigneault; trésorier, A. Gladu; inspecteur, E. Bérubé; sentinelle, R. Laurent.

L'installation des officiers aura lieu à la prochaine assemblée. On procédera à cette réunion à la nomination des membres du comité exécutif. Le président a procédé à l'initiation de deux nouveaux membres. Deux applications de deux autres nouveaux membres ont été

\$2,000 Police
pour mort de CAUSES NATURELLES

\$4,000
pour mort par MOYENS ACCIDENTELS

Double Protection \$4,000 au lieu de \$2,000

et aucun examen médical exigé

QUAND vous considérez le nombre toujours croissant des accidents mortels dus à l'automobile et autres véhicules à allure rapide et les cent et quelques risques qu'hommes et femmes courent quotidiennement, la valeur du bénéfice d'indemnité double contre accidents, que peut comporter une police de la Confederation Life, acquiert une importance proportionnellement accrue.

Si vous décédez accidentellement, le double montant de votre police sera payé à vos héritiers.

Si vous êtes entre les âges de 18 et de 45 ans et en bonne santé, vous pouvez obtenir une police de \$2,000 sans examen médical, vous épargnant ainsi tout ennui et tout retard et obtenant double bénéfice d'indemnité contre accident.

Vous donnant une garantie de \$4,000 au cas de mort survenant par accident.

Nous vous invitons à demander des renseignements complets par lettre ou à solliciter par téléphone la visite d'un de nos représentants.

CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION

Découpez ce coupon et mettez-le tout de suite à la poste.

N. R. BEAUDET, P. S. ROBERTS, Gérant, Inspecteur
Département français Division Est
Chambre 307
Immeuble Transportation MONTREAL

Veuillez m'envoyer, sans que cela m'engage en rien, des détails sur vos polices à double garantie.
Nom.....
Age.....
Adresse.....

Le Washingtonian
Par la fameuse route "HELL GATE BRIDGE"

Un NOUVEAU TRAIN
Entre MONTREAL NEW YORK PHILADELPHIA ATLANTIC CITY BALTIMORE WASHINGTON

En Vigueur Lundi le 16 juin 1924 — heure solaire

Horaire Quotidien — Service Direct	
Dép. Montréal, Qué. (Gare Bon.)	8.15 p.m.
Arr. St. Albans, Vt.	10.10 p.m.
Arr. White River Jct., Vt.	1.30 a.m.
Arr. Springfield, Mass.	5.00 a.m.
Arr. Hartford, Conn.	5.41 a.m.
Arr. Meriden, Conn.	6.07 a.m.
Arr. New Haven, Conn.	6.35 a.m.
Arr. Bridgeport, Conn.	7.06 a.m.
Arr. New York, N.Y. (Gare du Pennsylvania)	8.40 a.m.
Dép. New York, N.Y. (Gare du Pennsylvania)	9.05 a.m.
Dép. New York, N.Y. (Gare du Pennsylvania)	9.10 a.m.
Arr. Atlantic City, N.J.	12.15 p.m.
Arr. Newark, N.J.	9.28 a.m.
Arr. Trenton, N.J.	10.25 a.m.
Arr. N. Philadelphie, Pa.	11.02 a.m.
Arr. W. Philadelphie, Pa.	11.12 a.m.
Arr. Wilmington, Del.	11.48 a.m.
Arr. Baltimore, Md.	1.18 p.m.
Arr. Washington, D.C.	2.20 p.m.

Recommandations faites à Washington pour tous les points au sud. Train complet direct, composé de wagon-lit, wagon-salle, wagon-restaurant, wagon-motocycle de première.

CENTRAL VERMONT RAILWAY
Pour tous renseignements et réserves de places, s'adresser aux bureaux des billets en ville, 230, rue Saint-Jacques, Main 3620

ECOLE POLYTECHNIQUE FONDÉE EN 1873

Génie civil — Chimie industrielle
Les examens d'admission auront lieu le 26 juin, à 9 heures A. M. (heure avancée)
On est prié de s'inscrire avant le 25 juin, à 4 heures P. M., 228, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

référées à l'exécutif. L'agent d'affaires a donné un rapport de grand intérêt. Sept placements ont été opérés à bonnes conditions pour les membres concernés durant le mois. La prochaine assemblée du Syndicat aura lieu le 23 juin.

ainsi en position de s'assurer sur place si les rapports reçus ne sont pas trop enthousiastes. Il présentera un rapport au ministère de la colonisation, des mines et des pêcheries.

Le juge Décarie a disposé hier de dix-sept causes. Il a condamné Henri Trousseau à deux ans de pénitencier pour vol avec violence. Les autres causes étaient de moindre importance. Les sentences ont été remises à plus tard.

Une lampe à pétrole allume un incendie
Mme James McCarthy a narré hier au commissaire Latulippe comment la maison du no 2152, rue Chamboord avait été incendiée. Elle avait laissé au coucher, une lampe allumée au cas où ses enfants en bas âge auraient bougé d'elle. De jeunes chats en jouant ont culbuté la lampe qui s'est brisée. Le feu s'est enflammé à la masse de pétrole épanchée et gagnait la chambre des enfants, lorsque l'un d'eux, une fillette de cinq ans, s'est mise à crier en réve. La maison s'est éveillée au son de la voix et apercevant le feu a eu juste le temps de mettre sa famille en sûreté.

Le commissaire Latulippe lui a recommandé de ne plus laisser de lampe à pétrole allumée durant la nuit, ce que la femme a promis d'ailleurs de tout cœur.

Dans les régions minières

Québec, 11 (S. P. A.) — M. T. Denis, surintendant des mines de la province, parcourra les comités d'émigration et d'habitation au cours du mois d'août afin d'étudier la situation dans les régions arrières. Deux applications de deux autres nouveaux membres ont été



Page du Foyer

Les accessoires de la toilette

A part l'écharpe, il y a cette année les cravates et les mouchoirs. Ces derniers et ces dernières sont, par le temps qui court, tout à fait nécessaires.

Il faut avoir au moins une blouse-chemisier et porter avec une cravate: les cravates sont en soie tricotée, en soie unie, en crêpe de Chine, en rayé d'horizontales ou d'obliques. La cravate mauve, la cravate violette, la cravate gros bleu et or, rouge même, rose, orangée — toutes ces diverses cravates sont en faveur. Les blondes feront bien d'aimer le mauve et le violet, les brunes choisiront les autres.

Le mouchoir est souvent de la même couleur que la cravate. Il décore la poche de la jaquette du tailleur, ou de la robe sport ou manteau. Il est en linon très fin ou en crêpe de Chine.

Comme accessoires, n'allons pas oublier les jabots qui mettent leur note fraîche, légère, tuyautee, sur les lissus sombres, et sévères même parfois, du tailleur.

Ces jabots se font en dentelle, en crêpe Georgette, en linon ou en voile. Les dentelles sont toutes à la mode, depuis la renaissance jusqu'à la guipure — en passant par l'irlandaise, la file, la Cluny. Les jabots en comportent presque tous au moins un petit bout. J'allais ne pas mentionner le tulle qui est le grand maître — chez les jabots. Les jabots sont très souvent tout en ruches, en ruches larges, très finement plissées.

Le jabot, avec jupe, devient très utile. Avec la chaleur, si l'on est à la ville et préfère encore sortir en costume, le jabot fera semblant d'être toute une blouse — et pourvu que vous n'alliez nulle part où il vous faudra retirer votre manteau, vous serez fort bien habillée...
Cousine GILLETTE.

La Bonne Cuisine

RAIE A LA SAUCE PIQUANTE

Nettoyez et lavez avec soin une petite raie bouclée très fraîche. Enlevez l'amer, mais réservez la foie. Placez la raie dans une casserole remplie d'eau aux trois quarts: ajoutez sel, poivre, thym et laurier. Retirez au premier bouillon, jetez la raie et laissez pocher sur le côté du fourneau pendant 20 à 25 minutes. Sortez la raie de l'eau de cuisson et à l'aide d'un couteau bien pointu, enlevez délicatement les deux peaux.

Servez avec une sauce piquante.

DESSERT D'ARTICHAUTS

Coupez en deux ou en quatre les restes d'artichauts cuits à la vapeur, enlevez la foie soigneusement. Placez-les dans le ravier, arrosez d'huile et de vinaigre, assaisonnez d'un peu de sel et de poivre, saupoudrez légèrement de persil haché.

PUDDING DE PRUNEAUX

Enlevez les noyaux d'une livre de pruneaux mis à tremper dans de l'eau froide pendant quelques heures, ajoutez 1-6 de livre de sucre, le zeste d'un citron et quatre verres d'eau. Laissez mijoter lentement pendant deux heures et demie. Passer à travers le tamis. Faites fondre une cuillerée à table de gélatine blanche dans une tasse à thé d'eau bouillante. Mélangez avec soin après avoir retiré le zeste de citron, et versez le mélange dans un moule. Laissez refroidir dans un endroit frais. Démoulez, et servez accompagné d'une crème légère.

Conseils pratiques

POUR NETTOYER LES CUIVRES POLIS

Faites un mélange de poussier de charbon très fin, 4 parties; d'esprit de vin, 3 parties; d'essence de térébenthine, 2 parties. Ajoutez-y de l'eau dans laquelle vous aurez mélangé un trentième de son poids de sel d'oseille ou acide oxalique et frottez les objets avec ce mélange.

POUR PARFUMER LES APPAREILS

Votre appartement a-t-il été "infecté" par l'odeur du tabac ou de la peinture, broyez 100 grammes de

Les enfants pleurent pour avoir "Castoria"

Préparé spécialement pour bébés et enfants de tout âge

Mères, le Castoria de Fletcher est en usage depuis plus de 30 ans comme succédané agréable et inoffensif de l'huile de ricin, du parégorique, des gouttes pour la dentition et des strops calmants. Il ne contient aucun narcotique. Un mode d'emploi éprouvé est décrit sur chaque paquet. Les médecins partout le recommandent. Celui que vous avez toujours acheté porte la signature de

Chas. H. Fletcher.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

SOLANGE DE MORTHONE

par Clément d'Othe

50
— (Suite)
— José?...
Mais José reste immobile.
Elle se penche de nouveau:
— José? Je suis près de vous...
Moi, Solange.
Les lèvres décolorées s'entr'ouvrent pour répéter ce seul mot dans un souffle:
— Solange!
Profitant de cette appellation, elle tente de rallumer une étincelle d'intelligence et continue:
— José?... à Lourdes!
Une seconde fois, les lèvres murmurent:

"A VINGT ANS EN ARRIERE"

"Vous savez ce que vous avez à faire de vos vingt ans; car en ce moment vous les employez uniquement pour la gloire de Dieu, l'honneur de l'Eglise et le bien du pays."

C'est le 25 juin 1904 que S. G. Mgr Paul Bruchési prononçait ces paroles significatives, au premier congrès général de l'A. C. J. C. Elles venaient après le discours de notre premier président; elles louaient la belle initiative qu'avait prise l'année précédente M. Joseph Versailles, de réunir, pour un même idéal, la jeunesse canadienne-française.

C'était une initiative, en effet, que cette pensée patriotique d'une association conçue par notre président d'alors. Ils n'étaient pas nombreux, au commencement du siècle, ceux qui se souciaient de faire valoir pleinement, de montrer au grand jour, l'élément fondamental de notre patriotisme, l'élément premier, le plus spontané et le plus naturel. Ce n'étaient pas tous les jeunes gens qui se donnaient le mot d'ordre de l'amour de la race canadienne-française, cet amour qui sert de base à tous nos sentiments intérieurs de fierté nationale.

Aussi, comme s'ils eussent craint qu'il en fût toujours ainsi, les fondateurs de l'A. C. J. C. furent les promoteurs d'une idée nouvelle et méprisèrent le sarcasme du poète: "Donnez-moi vos vingt ans, si vous n'en faites rien."

Leurs vingt ans, ils surent les employer, ils ne les donnèrent à personne, mais les consacraient à l'union des jeunes. Lorsque tant d'autres ne songeaient qu'à l'utopie de réaliser une union sur le terrain politique, à résoudre par des votes les problèmes réels, nombreux, qui se présentaient à eux, à décider dans les arènes parlementaires les destinées de la race canadienne-française, nos premiers membres s'appliquèrent à atteindre l'abstrait l'intelligence et le cœur du peuple. Ils défendirent de la vie sociale. C'est pourquoi ils fondèrent notre association sur cette conviction. Pour être des patriotes pratiques, ils devaient être sincèrement sociaux.

Et ils fondèrent une association catholique, catholique parce que patriotique, parce que sociale, parce que dévouée aux intérêts canadiens-français. Ce sont les termes mêmes de notre premier président. Et la soumission absolue à l'autorité et à la direction de l'Eglise fut le premier principe de l'Association; il la faisait catholique, il en dénotait le caractère, il l'appropriait à notre jeunesse et répondait aux besoins particuliers de notre pays; il en faisait une œuvre de préservation et de réaction énergique contre tous les dangers doctrinaires et moraux du siècle présent.

L'A. C. J. C. avait donc pour but d'opérer le groupement des jeunes et de les préparer à une vie de dévouement pour le bien de la religion et de la patrie. Quelle ambition noble et belle c'était, quelle

Vos nerfs sont-ils émoussés?

"Fruit-a-tives" procure repos et confort

Résultats étonnants des jus de fruits intensifiés

En ces jours de fièvre, il y a guerre constante livrée à notre vitalité nerveuse.

L'homme et la femme exempts de nervosité et d'insomnie, qui ne sont pas plus ou moins importunés par l'indigestion, le rhumatisme, les maux de tête, la névralgie, la lassitude, la déperdition de vitalité, les douleurs dans le dos et la constipation sont réellement très rares.

Le traitement aux fruits "Fruit-a-tives" est donc une bénédiction pour hommes et femmes nerveux, manquant de forces et de sommeil. Fais des jus intensifiés de pommes, d'oranges, de figues et de pruneaux, il en possède toute la vertu médicinale sous une forme plus active et concentrée. "Fruit-a-tives" dissipe toujours la nervosité et l'insomnie parce qu'il purge le système, refait les nerfs avec un sang pur et riche, régularise l'estomac, la foie, les intestins et les pores, revivifie tout l'être.

Essayez-en une boîte aujourd'hui même pour vos nerfs. 25c. et 50c. la boîte ou expédier franco par Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

idée généreuse et combien elle avait été douce au cœur de Sa Grandeur Mgr Bruchési. C'est lui-même qui le disait: il entrevoit l'influence de cette petite phalange autour d'elle, les beaux exemples qu'elles donneraient, le bien qui s'opérerait grâce à elle parmi les diverses classes de la société, en particulier parmi la génération grandissante. Quels hommes de principes et de valeur elle allait former pour l'avenir.

Ces pensées, que nous venons d'exprimer, elles se multiplient dans notre esprit, en ce moment où l'A. C. J. C. a dépassé ses vingt ans. Elles demeurent en nous, à la veille de notre congrès général, qui se tiendra à Montréal les 28, 29, 30 juin et 1er juillet. On ne songe pas, en effet, sans satisfaction à cette date bénie de Dieu, où notre Association s'est formée, pour vivre, grandir et se répandre.

A cette heure, pensons-y plus que jamais et renouvelons notre foi, de même que notre serment de fidélité à l'A. C. J. C. Promettons qu'elle soit grande et forte toujours, qu'elle progresse encore, comme elle a progressé, car elle a progressé sans cesse, comme nous le verrons prochainement.

Aujourd'hui, notre mot d'ordre est de songer à l'initiative d'il y a vingt ans, pour bien croire qu'il a fallu alors des jeunes hommes bien trempés, pour exécuter leur projet tout de générosité et de hardiesse, même en un temps où l'union des esprits était difficile à entreprendre.

Un membre de l'A.C.J.C.

Au pensionnat Saint-Laurent

Les élèves du pensionnat des religieuses de Sainte-Croix à Saint-Laurent, sous la direction artistique de M. Jean Melançon, leur professeur de diction, donneront jeudi, le 12 juin et samedi le 14 à 2 h. p. m. (heure solaire) le Cid de Corneille.

Meilleurs que ceux cueillis de frais

— plus savoureux
— plus uniformes
— plus commodes

LAPORTE-MARTIN, LIMITEES
Montréal et Ottawa

Petits Pois SOLEIL

AUJOURD'HUI A SAINT-JEROME

INAUGURATION DU NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE — BANQUET ET DISCOURS

Saint-Jérôme, 11 — L'inauguration du nouveau palais de justice du district de Terrebonne a eu lieu ici ce midi. On sait que le chef-lieu du district judiciaire de Terrebonne a été transféré de Ste-Scholastique à Terrebonne.

A 11 heures, on a lu la proclamation annonçant le changement de chef-lieu. La première cause a été entendue par le juge Thibaut-Rinfret qui a pratiqué le droit longtemps à Saint-Jérôme en société avec feu Jean Prevost.

Immédiatement après l'inauguration du nouveau palais de justice a eu lieu un grand banquet à l'hôtel Victoria, offert par M. Janvier Corbelle, préfet du comté, et M. J. A. Legault, maire de la ville de St-Jérôme.

Les santés ont été les suivantes: la province, avec réponse par M. L. A. Taschereau et Athanase David; la magistrature, avec réponse par les juges Rinfret et Robidoux; le Barreau, avec réponse par M. Camille DeMartigny et Hector Champagne, le plus jeune et le plus âgé des avocats du district de Terrebonne; le district de Terrebonne, avec réponse par M. Joseph Grignon, notaire; le comté de Terrebonne avec réponse par M. Jules-Edouard Prevost; la ville de Saint-Jérôme avec réponse de M. l'abbé Brousseau, curé.

Navire "Montlaurier"

DE QUEBEC, MARDI LE 12 JUIN

Le navire Montlaurier partira de Québec jeudi 12 juin. Les passagers qui doivent s'y embarquer trouveront place à Montréal, gare Windsor, sur les trains réguliers mercredi le 11 juin. De plus, le chemin de fer Pacifique-Canadien fera circuler un train spécial pour le navire, consistant en wagons de seconde et de première classe, en wagons buffet et salon, partant de Montréal, gare Windsor, à 9.30 a. m. (heure normale), jeudi le 12 juin, et se rendant directement aux côtes du navire à Québec. (rééc.)

Le mariage du prince Viggo

New-York, 11 (S.P.A.) — Mlle Elanor-Margaret Green a épousé hier le prince Viggo-Christian-Adolphe-George de la maison royale de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg, régnant sur le royaume du Danemark.

La princesse est la fille de feu le Dr. James O. Green, la petite-fille de feu le maire Abraham S. Hewitt et l'arrière-petite-fille de Peter Cooper. C'est la deuxième femme d'Amérique, après Mlle Lois F. Booth, d'Ottawa, à épouser un prince d'une maison régnante. Mlle Booth a épousé le frère aîné du prince Viggo, le prince Eric.

Comme son frère, le prince Viggo a renoncé à tout droit de succession au trône du Danemark. Les nouveaux mariés projettent de partir pour l'Angleterre dans une dizaine de jours. Ils sont attendus à Copenhague pour la mi-septembre.

ANTIKOR-LAURENCE
ENLEVE PROMPTEMENT LES
CORNS VERRUES ET DURELLES.
SANS EFFRIE, SANS DOULEUR.
EN VENTE PARTOUT 25c. par boîte.
FRANCO PAR LA POSTE
PHARMACIE LAURENCE MONTREAL



D'UNE GENERATION A L'AUTRE

Les Mères conseillent à leurs filles de compter sur le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour les conserver en santé.

L'avis d'une mère ramène.

Mme Hall à la santé.

Lindsay, Ont. — "Mon sang était très pauvre et je souffrais de douleurs au côté et dans le dos. J'ai pris un remède pour les reins pendant quelque temps, mais sans effet. Je devins pâle, faible et nerveuse. Ma mère qui a employé le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, pendant plusieurs années avec bons effets, me conseilla d'en prendre et j'en ai pris. J'en ai retiré des bénéfices immenses. J'ai engraisé de 20 livres, et depuis longtemps, je ne me suis pas sentie aussi bien. Vous pouvez utiliser cette lettre comme témoignage, afin de secourir d'autres femmes, si vous croyez qu'elle en vaut la peine." — Mme Mary E. Hall, R.R.5, Lindsay, Ontario.

Un enfant malade.

Mahoningtown, Pa. — "J'aimerais à dire quelques mots au sujet du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Il y a environ un an, je crus qu'il valait mieux pour moi de sortir ma fille de l'école. Elle était malade, était nerveuse, et lorsqu'elle revenait de l'école, elle se jetait sur une chaise et pleurait en disant: "Maman, je crois qu'il m'est impossible de continuer d'aller à l'école! Je lui ai donné du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et aujourd'hui, elle est en santé, heureuse, joyeuse et forte, et elle pèse 120 livres. Elle n'éprouve aucune difficulté à faire ses exercices gymnastiques et elle travaille à la maison, le matin et le soir. Je suis une mère qui peut certainement louer votre remède, et si elle peut bénéficier à quelqu'un, vous pouvez utiliser cette lettre comme référence." — Mme George E. Whitacre, 621 W. Madison Avenue, Mahoningtown, Pa.

Toutes les jeunes filles désirent être en santé et fortes, et toutes les mères désirent voir leurs filles réussir à l'école et se créer en tout temps.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est un remède splendide pour les jeunes filles rendues à l'état de femme. Les mères peuvent compter sur ce remède. Rappelez-vous qu'il est formé de racines et d'herbes, ne contient rien de dommageable, et a pour effet de tonifier et fortifier les organes concernés, afin qu'ils fonctionnent d'une manière hygiénique et normale.

Il est employé depuis près de cinquante ans par les femmes de tous les âges, et ces femmes connaissent sa grande efficacité. Que votre fille et vous-même y preniez tout soulagement.

Le Cigare qui Plait
OVIDO
10c GRANDEUR CONGRESS
Il y a des cigares aussi bons, mais pas à ce prix.
L. O. GROTHE, Limitée - MONTREAL



Luxe et Confort

sur le train transcontinental le plus rapide du Canada

Le Trans-Canada Limited

Ne transportant que des voyageurs de wagons-lits.

Cette année, l'excellent état de la voie et la perfection du matériel roulant a permis de réduire la durée du trajet

90 Heures de Montréal à Vancouver

TOUS LES CENTRES TOURISTIQUES ET COMMERCIAUX IMPORTANTS ATTEINTS A DES HEURES COMMODES

Quitte Montréal à 6⁰⁰ P.M. Tous les jours
Arrive à Winnipeg à 10²⁵ A.M. Tous les jours
Arrive à Vancouver à 9⁰⁰ A.M. Tous les jours

MATERIEL — Wagon-restaurant — Wagons-lits réguliers — Wagon-lits à compartiments — Wagon-observatoire à compartiments — aussi un wagon-observatoire découvert de Calgary à Revelstoke, permettant aux voyageurs d'admirer à leur aise les grandes paysages semés sur le parcours de la route.

Voyagez par le PACIFIQUE CANADIEN

un certain remords lui angoissa le cœur et une foule de tristes pensées l'envahissaient.
— A quel donc tient la jeunesse? Le bonheur! La fortune? Celui qui dort là son dernier sommeil était bien plein de vie, et le voilà aujourd'hui couché dans son linceul, demain dans sa tombe! le bonheur? il en portait déjà la coupe à ses lèvres avides lorsqu'elle s'est brisée dans sa main! La fortune? elle n'a pu prolonger d'une heure cette jeune vie!
Et, pour la première fois, le vieux Christian entrevoyait le néant des grandeurs humaines. Sa taille se courbe involontairement; tout un monde nouveau se révèle à lui. Il voit Noël et Solange prier avec beaucoup de foi et il se surprend à les imiter. Des formules oubliées lui reviennent aux lèvres et à les murmurer il trouve un calme infini. Cependant il s'interrompt car une dépêche vient de lui être remise.
Isabelle s'approche aussitôt:
— Père, quelles sont les dernières volontés de José?
Le vieillard tendit à sa fille le papier bleu sur lequel elle lut ceci: "Votre parent n'a laissé aucune disposition réglant sa sépulture; vous pouvez donc recevoir sa dépouille dans votre caveau de famille." Quant au testament, je vous le porte moi-même."
La veuve redoublait de lamentations et de sanglots; cet héritage lui attendait vraiment le cœur!
Le lendemain, la pierre sépulcrale s'éleva pour laisser passer le corps du riche Espagnol. Sur le cercueil armorié, les fleurs tombaient, descendant, elles aussi, à la mort. Quand tous furent retirés, Solange seule, à genoux sur le bord de cette fosse ouverte, cueillit une scabieuse, poussée par là par hasard, et la jetant près du cœur du jeune homme:
— José, dit-elle, que Dieu vous recoive en paix! Désormais votre nom s'ajoutera à ceux de mes parents, et vous aurez un souvenir dans les pierres de celle que vous avez aimé!
Deux jours après, au château, en présence du vieux Christian et de sa fille, le testament fut ouvert. Ecrit quelques jours avant l'arrivée d'Isabelle, il était ainsi conçu: "Donna Isabelle, livide, une flamme sombre dans les yeux, envoya immédiatement chercher sa nièce. A la lecture de cette longue donation, l'orpheline chancela: — Comme il m'aimait! murmura-t-elle."
(A suivre.)

Le journal est imprimé aux Nos 330-331, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), 1111, rue St-Jacques, administrateur et propriétaire.

COMMERCE ET FINANCE

UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

LA QUEBEC NEW-ENGLAND ET LA CANADIAN LIGHT & POWER CO. PASSE-RAIENT A LA M. L. H. & P. CONS. ET A LA SHAWINIGAN.

On dit que certains intéressés, qui ne sont pas en mauvais termes avec la Montreal Power, ont pris des dispositions pour la fin de la semaine prochaine pour le rachat de la Montreal Public Service Corporation qui sera à maturité le 2 juillet prochain. Cette compagnie qui est maintenant la Quebec New-England Hydro Electric Corporation avait en 1919 pour \$25,550,000 de bons d'or subsidiaires en fiducie, 5 ans, 6 1/2 pour cent. Ces obligations avaient été cédées à un syndicat qui en fit la distribution. Les titres étaient garantis par des obligations premières hypothèques de la Montreal Public Service et une émission spéciale de deuxième hypothèque de même que par \$1,700,000 d'obligations de la Canadian Light and Power et presque tout le stock commun de la Canadian Light and Power Co. C'est la cession de ces deux derniers groupes de valeurs qui a enlevé le contrôle de la Canadian Light and Power Co. à la Montreal Tramways and Power Co. pour le donner à la Montreal Public Service Corporation, transaction qui a naturellement provoqué les protestations que l'on sait de la part de l'administration actuelle du Tram-Power.

La Montreal L. H. & P. Cons. et la Shawinigan Power Co. deviendront conjointement acquéreurs de la Quebec New-England Hydro Electric Corporation (autrefois la Montreal Public Service Corporation) et de la Canadian Light and Power Co. C'est la chose dont on parle actuellement dans les milieux financiers. Les deux dernières compagnies faisaient partie du groupe des entreprises Robert et jusqu'à l'assemblée du Tram-Power, l'an dernier, on les croyait contrôlées par le Tram-Power.

La Quebec New-England Hydro Electric Corp. est une entreprise de distribution avec une franchise pour l'île de Montréal où elle fait de bonnes affaires en vendant de l'énergie électrique. La Canadian L. & P. Co. est une compagnie productrice dont la Quebec New-England Hydro Electric Corp. et la Montreal Tramways obtiennent la plus grande partie de leur énergie.

C'est par la finance des obligations consolidées de la Quebec New-England Hydro Electric Corporation, au montant de \$2,500,000, échéant au 2 juillet 1924, que se ferait l'arrangement dont on parle. Depuis l'élection de la nouvelle administration du Tram-Power, celle-ci n'a pu atteindre le but qu'elle s'était d'abord proposé de reprendre le contrôle de la Montreal Public Service Corporation et de la Canadian Light and Power. En même temps, M. Edmond Robert lâchait sa prise sur la Quebec New-England et la Canadian Light. Certains de ses anciens collègues dans ces administrations ont pris une part active dans les négociations qui ont abouti à la situation présente.

L'administration du Tram-Power reste confiante que les choses tourneront bien. M. Beauvais, le président, croit que la compagnie pourra recouvrer une partie de l'actif qui semblait perdu. M. Beauvais laisse entendre aussi que la compagnie se propose de développer le pouvoir hydraulique que la Montreal Hydro Electric possède à Laprairie. La franchise permet la vente de l'énergie sur l'île de Montréal. Cette source de l'énergie pourrait approvisionner la Montreal Tramways qui reste encore sous le contrôle du Tram-Power.

Dividendes déclarés

Laurentide Company, Limited.— 1 1/2 pour cent pour le trimestre se terminant le 30 juin, payable le 2 juillet aux inscrits du 17 juin.
Ottawa Light, Heat and Power Co., 1 1/2 pour cent pour la période se terminant le 30 juin, payable le 30 juin aux inscrits du 20.
Ottawa Traction, — 1 pour cent payable le 2 juillet aux inscrits du 18 juin.
Ogilvie Flour Mills— 3 pour cent sur le stock commun, payable le 2 juillet aux inscrits du 19 juin.
Shawinigan Water and Power— 1 3/4 pour cent pour le trimestre se terminant le 30 juin, payable le 10 juillet aux inscrits du 24 juin.

Banque de Montréal

La Banque de Montréal annonce l'ouverture d'une succursale au no 626, rue Notre-Dame ouest, que l'on désignera, succursale Notre-Dame et McCord. La gérance en a été confiée à M. C.-M. Roche.

Hausse du prix du sucre

En sympathie avec le marché de New-York, où les prix du sucre brut et du sucre raffiné sont montés, hier, par suite d'une demande plus forte, le marché local du sucre était à la hausse. Les raffineurs de Montréal ont annoncé une augmentation de 15 sous la livre pour toutes les qualités de sucre. C'est la première baisse depuis le 15 mai. Le sucre granulé type fait maintenant 88 le quintal, en sac; le sucre jaune no 1 fait 7.60; le sucre moulu extra, 88.20; le sucre en poudre, 88.15 le cent livres, en baril; le sucre paristien en pains fait 88.60 le quintal, en baril; les cubes diamants font 88.10 le quintal, en boîte de 50 livres.

Recettes ferroviaires

Les recettes du Pacifique-Canadien pour la semaine du 1er au 7 juin courant ont été de \$3,248,000 au lieu de \$3,189,000 pour la semaine correspondante de l'année dernière, soit une augmentation de \$59,000.

LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la journée d'hier, le mardi précédent et le jour correspondant l'an dernier:

	1924	1923
Beurre, colla	1,536	1,462
Fromage meul.	16,984	14,310
Oeufs caisses	2,577	1,414

LES ENCHÈRES

St-Pascal, 11. — A l'enchère tenue hier on a offert 306 colis de beurre et 60 meules de fromage. Le beurre s'est vendu 31s, 9-16 la livre, une augmentation de 1s, 1-16 comparativement à la vente précédente; le fromage s'est vendu 14s, 13-16 la livre, une augmentation de 11-16 de sou la livre, comparativement à la semaine précédente.

LES PRIX DE GROS

Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus, ce matin, pour les farines, chez Ogilvie; pour les œufs, le beurre, le fromage, le miel, le saindoux, chez Z. Limoges et Cie, 26 rue William; pour les pommes de terre, chez A. Lalonde, 22-24 place Jacques-Cartier.

FARINE

1ère qualité 86.65
2ème qualité 86.15
Forte, à boulanger, le baril, 55.95

OEUFS

Oeufs Chantecler 36s.
Extra frais 33s.
Premiers frais 29s.
Seconds frais 24s.

BEURRE

Crémère no 1 33s.
Crémère no 2 32s.
En bloc de 1 livre: Crémère no 1 34s.
Crémère no 2 33s.

FROMAGE

Fort, à la meule 24s.
Au moule 25s.
Doux, à la meule 17s.
Au moule 18s.
Ôka 32s.

LE SIROP D'ÉRABLE

Le sirop d'érable nouveau se vend 22.10 le gallon et le sucre d'érable 20s. la livre.

MIEL

Le miel en rayon est rare. Les prix sont de 25s, la livre pour le blanc et de 22s. pour le brun.

Miel coulé:

Brun, enseau de 60 livres, la livre 8 s. 1-2
Blanc, local de 5 lbs, la livre 11s.
Bocal de 2 lbs 1-2, la livre 13s.
Brun, seu de 5 lbs, la livre 10s.

SAINDOUX

En tinette 14s. 1-2
Enseau 15 sous

POMMES DE TERRE

Arrivages peu nombreux. Les pommes de terre de Montréal font \$1.30 par 80 livres au gros. Les pommes de terre d'en bas de Québec font \$1.75 par 80 livres au gros, au wagon les prix varient de \$1.60 par 90 livres.

LES GRAINS

G.-A. Beaulieu, courtier en grains et en transport, édifice du Board of Trade, reçoit la dépêche suivante de Chicago, signée par G.-E. Saunders, de la maison Armour: "La perspective que les stocks reportés seront peut-être moins considérables que l'an dernier ainsi que la perspective de voir la nouvelle récolte de blé d'hiver et du printemps moindre de cent millions de boisseaux comparativement à l'an dernier, tout cela donne à la hausse. Le blé à farine dont la récolte prévue ne sera pas plus que suffisante pour la fabrication du pain et les semences de la prochaine récolte, se trouve protégé de plus contre les importations canadiennes par un droit de 42 sous le boisseau. Dans ces conditions on comprend que la hausse se produise."

LES PRIX AU COMPTANT

Les prix au comptant à Montréal n'ont pas encore varié: La maison Quintal et Lynch cote, prix vendant à Montréal.

BLE

No 1 Northern \$1.16
No 2 Northern \$1.13
No 3 Northern \$1.08

AVOINE

No 3 Canada ouest 49 1/2
No 2 Canada ouest 52s.
No 1 d'alimentation 48 1/2
No 2 d'alimentation 46 1/2
Mats jaune no 2 97s.
Mats jaune no 3 95s.

Pour le maïs on cote en fonds américains et il faut donc tenir compte de la prime.
Blé à volaille, qualité moyenne, par 100 livres \$2.00.

L'industrie de l'acier aux Etats-Unis

New-York, 11. — Les commandes non remplies de la United States Steel Corporation ont baissé de 580,000 tonnes en mai, portant le total à la fin de ce mois à 3,628,189 tonnes, le plus bas total depuis novembre 1924 alors que les commandes étaient de 3,324,592 tonnes. Les chiffres publiés hier indiquent une diminution de 1,154,718 tonnes pour les deux derniers mois, la diminution de mai étant la plus forte depuis juin l'an dernier alors que le total était de 6,386,261 tonnes, soit 593,000 tonnes de moins que le mois précédent.

Les chefs de l'industrie de l'acier déclarent que jusqu'ici, il n'y a aucun indice de changement dans la situation. Une autre baisse dans les commandes non remplies est anticipée pour le mois courant. Les expéditions de mai de la Steel Corporation ont été en moyenne de 37,000 tonnes par jour, ou approximativement 1,000,000 pour le mois. Les commandes nouvelles étaient d'environ 22,000 tonnes par jour ou 600,000 tonnes. Des commandes pour environ 180,000 tonnes ont été annulées.

LA MATINÉE À LA BOURSE

LE MONTREAL POWER ET LE SHAWINIGAN TOUCHENT DE NOUVEAUX HAUTS — LES SPANISH RIVER CONTINUENT DE MONTER — LE DETROIT REPRENDRONT PIED

Les développements dont nous parlons dans une autre colonne au sujet du contrôle des compagnies Quebec New-England et Canadian L. & P. n'ont pas manqué de produire leur effet en bourse locale. Le Montreal Power et le Shawinigan, qui acquerraient conjointement le contrôle en question, ont réalisé de forts gains. Le Shawinigan a touché des hauteurs de 133, son point le plus élevé depuis le mois de décembre 1919. Un peu plus tard une réaction a fait tomber le cours à 132 1/2 mais presque aussitôt il remonte à 133. Le Montreal Power a ouvert à 173 puis est monté à 174, le plus haut niveau qu'il ait jamais atteint. Après un recul à 172 1/2, le cours de close a été de 173.

Les autres utilités publiques ont eu des tenues diverses. Le Detroit United Railway est monté jusqu'à 37 pour clore à 36, avec cours d'ouverture, ce qui lui donnait un gain de 1/4 de point depuis hier soir. Le Twin City a perdu un point. Le Toronto Railway est monté d'un quart. Le Brazilian était en baisse d'un demi-point. Le Bell Telephone et le Montreal Tramways marquaient un peu de lourdeur.

Chez les papiers, les deux Spanish River ont été les plus actifs. L'action commune est montée de 1 point 1/2 et l'action de préférence de 1 point. Le Brompton, assez bien traité, a réalisé un gain de 1 point 1/4. Le Laurentide et l'Abitibi ont été simplement fermes. Le Howard Smith a fait 52 comparativement à 51 hier et le Prince 42.

Le Canadian Industrial Alcohol était très recherché. Plusieurs centaines d'actions ont été changées de mains à des cours qui ont oscillé entre 27 1/2 et 27 3/4.

Chez les hors-cote, le Tram-Power était en vedette. Quelques deux cents actions se sont négociées à la hausse. Les premières ventes se sont faites à 10 et les dernières à 11. L'Argonaut Gold Mines est passé de 45 à 48. Le Hollinger se traite à 12.85 et le Rouyn Gold Mines, à 15. Le dollar américain fait prime de 1 1/2 à 2 pour cent; le franc français fait à Montréal, .0540 et la livre sterling 84.38.

OPERATIONS DE LA MATINÉE

(Cours fournis par la maison L.G. Beaubien et Cie)

BOURSE DE MONTREAL

DE 10 A 11 H. A.M.	
National Breweries, 150 à 51.	
Bell Telephone, 5 à 120.	
Brazilian Traction, 45 à 49 1/2.	
Brompton P. and P., 10 à 50 1/2; 25 à 30 1/2.	
Canada Cement, 20 à 89.	
Detroit United, 35 à 36.	
Consolidated Smelting, 125 à 38.	
Canada Steamship, 70 à 87.	
Montreal Power, 173 à 174 1/2.	
Spanish River, 132 à 133 1/2.	
Spanish River P., 225 à 112 1/2.	
Shawinigan, 105 à 133 à 32 1/2 à 33.	
Dominion Steel, 60 à 67.	
Pennam's P., 95.	
Montreal Tramways, 50 à 100 1/2.	
Dominion Steel P., 10 à 104.	
Canadian Cement P., 10 à 104.	
Illinois Traction, 2 à 90.	

DE 11 H. A 11 H. 45 A.M.

National Breweries, 50 à 51.	
Abitibi P. and P., 120 à 125.	
Brazilian Traction, 45 à 49 1/2.	
Brit. Emp. Steel, 45 à 38.	
Brompton P. and P., 10 à 50 1/2.	
Detroit United, 35 à 36.	
Consolidated Smelting, 125 à 38.	
Canada Steamship, 70 à 87.	
Montreal Power, 173 à 174 1/2.	
Spanish River, 132 à 133 1/2.	
Spanish River P., 225 à 112 1/2.	
Shawinigan, 105 à 133 à 32 1/2 à 33.	
Dominion Steel, 60 à 67.	
Pennam's P., 95.	
Montreal Tramways, 50 à 100 1/2.	
Dominion Steel P., 10 à 104.	
Canadian Cement P., 10 à 104.	
Illinois Traction, 2 à 90.	

BANQUES

Molson, 4 à 151.	
Hochberg, 50 à 145.	

OBLIGATIONS

Quebec Bonds, 1100 à 83 1/2.	
Mont. Tram deb., 602 à 78.	

Cotes hors liste

(Fournies par L.G. Beaubien et Cie.)	
Montreal Tram, 100 à 110.	
Argonaut, 45 à 100; 10 à 100; 60 à 100; 125 à 112.	
Argonaut, 45 à 100; 10 à 100; 60 à 100; 125 à 112.	
Hollinger, 12.85 à 13.00; 13.00 à 13.00.	
Rirkland Mines, 15 à 23.50 ventes.	
Illinois Power P., 10 à 104.	
Car. notes, 50 à 152.50 à 50 1/2 ventes.	
Rouyn Mines, 200 à 15.	

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison Gouffon et Cie, courtiers, 101 ouest, rue Notre-Dame	
Ouv. Midi	
American Inter. Corp., 21 1/2	21 1/2
American Locomotive, 73 1/2	73 1/2
American Smelting, 62 1/2	62 1/2
American Sugar, 88 1/2	88 1/2
American Tel. and Tel., 123 1/2	123 1/2
American Woolen, 30 1/2	30 1/2
Amesbury, 103 1/2	103 1/2
Baldwin and S.O., 35 1/2	35 1/2
Bethlehem Steel, 40 1/2	40 1/2
California Petroleum, 22 1/2	22 1/2
Canadian Pacific, 111 1/2	111 1/2
Central Leather, 11 1/2	11 1/2
Chandler Motor, 47 1/2	47 1/2
Chicago Rock Island, 20 1/2	20 1/2
Consolidated Gas, 35 1/2	35 1/2
Crocker Oil, 20 1/2	20 1/2
Crucible Steel, 51 1/2	51 1/2
General Motor, 48 1/2	48 1/2
General Electric, 22 1/2	22 1/2
Erie RR, 27 1/2	27 1/2
Inspiration Copper, 14 1/2	14 1/2
International Nickel, 48 1/2	48 1/2
International Paper, 48 1/2	48 1/2
Missouri Pacific, 10 1/2	10 1/2
New-York Central, 103 1/2	103 1/2
Northern Pacific, 53 1/2	53 1/2
New-Haven, 35 1/2	35 1/2
Pan-American Petrol., 51 1/2	51 1/2
Pan-American RR, 30 1/2	30 1/2
Pennsylvania RR, 45 1/2	45 1/2
Reading, 54 1/2	54 1/2
Republic Iron and S., 41 1/2	41 1/2
Royal Dutch, 48 1/2	48 1/2
Sinclair Oil Cons., 19 1/2	19 1/2
Southern Railway, 60 1/2	60 1/2
Studebaker, 27 1/2	27 1/2
Texas Oil, 39 1/2	39 1/2
Union Pacific, 131 1/2	131 1/2
U.S. Indent. Alcohol, 65 1/2	65 1/2
U.S. Rubber, 25 1/2	25 1/2
U.S. Steel, 92 1/2	92 1/2
Westinghouse, 37 1/2	37 1/2
Wills Overland, 7 1/2	7 1/2

A Wall Street

New-York, 11. — Une forte demande qui s'annonçait pour les valeurs ferroviaires et les valeurs in-

L'ANNUAIRE Fédéral des Assurances rapporte qu'il y a 41 compagnies canadiennes contre l'incendie opérant au Canada.

Sur ce nombre il y en a 7 dont le contrôle du capital est détenu ici — les autres sont, de fait, des compagnies étrangères.

Sur ces 7 il n'y en a QU'UNE SEULE dont le bureau principal soit à Montréal, et c'est

L'ASSURANCE du CANADA

Nous croyons que c'est une bonne raison pour que chacun nous offre une part de ses risques — LA MEILLEURE PART. — Nous ne demandons à personne de faire des sacrifices — tout au contraire — nous offrons plus d'avantages que les compagnies étrangères — Envoyez-nous votre agent, ou donnez-nous son adresse.

L'Assurance du Canada

Contre l'incendie

Hon. R. DANDURAND, président. J. A. BLONDEAU, sec.

J. E. CLEMENT, directeur gérant.

142, rue NOTRE-DAME Ouest MONTREAL

Téléphone Main 3690

dustrielles populaires ont donné au marché une poussée par en haut ce matin en ouverture à Wall Street. Les gains ont varié de légères fractions à 2 points. Les achats pour placement ont donné de la vigueur au Atchison, au New-York Central et au Norfolk and Western. Plusieurs spécialités de haut prix, y compris le General Electric, le National Lead et le Woolworth sont montées de 1 à 2 points par suite de l'activité des opérations.

Le marché a manifesté une capacité d'absorption remarquable pour les ferroviaires bon marché, principalement ceux du groupe du sud-ouest, et cela a donné lieu à des opérations à la hausse dans d'autres compartiments. Les pétroles sont montés malgré l'annonce d'une réduction dans le prix de certains pétroles bruts, le marché marquant son indifférence, présentement, pour les conditions commerciales défavorables. Les utilités publiques ont aussi avancé fermement. De nouveaux hauts pour 1924 ont été atteints par la préférence Missouri Pacific, le Public Service of New-Jersey et le Standard Plate Glass. Des gains d'un à deux points ont été réalisés par le Baldwin, l'American Can, l'American Water Works, la préférence Frisco, le Gulf States Steel, le West Penn Power, le New-Orleans, Texas and Mexico et la préférence Willys Overland. Le Royal Dutch cependant a cédé 1 point 1/4. Les changes étrangers ont ouvert plus hauts, l'incertitude ayant cessé par la démission du président Millerand.

Midi. — Les opérations à la hausse se sont poursuivies, la cote a continué de s'améliorer en même temps que l'achat devenant plus diversifié. Les titres Reading Railroad ont développé une plus grande vigueur, la plupart étant à de nouveaux hauts pour l'année. L'Union Pacific s'est avancée de deux points tandis que l'action commune et l'action de préférence de la Colorado and Southern, le Texas and Pacific, la préférence Kalamazoo, le Southern Railway et le West Virginia établissent de nouveaux hauts pour l'année. Le General Electric est monté de 3 points 5-8 et l'American Can and Foundry, de quatre. Un certain nombre d'autres industriels se sont avancés de deux points ou plus. Le prêt à vue s'est renouvelé à 2 pour cent, ce taux minime étant considéré par beaucoup de courtiers comme un facteur de hausse.

Cours du change

COURS MOYENS LE 11 JUIN 1924	
Londres	\$4.31 1/2
Paris	0.532
Bruxelles	0.465
Rome	0.437
Genève	0.476
Amsterdam	0.375
Madrid	0.134
Berlin	0.263
Stockholm	0.134
Christiania	0.134
Copenhague	0.164
Vienne	0.176

Province de Québec COUR DE CIRCUIT

District de Montréal. No 1218. James Berr, défendeur, vs Alexandre Groleau, demandeur.

Le 20ème jour de juin 1924, à 11 heures de l'avant-midi, (nouvelle heure), à la place d'affaires dudit défendeur, au no 4500, rue Notre-Dame, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en: conditions: ARGENT COMPTANT. J.-P. AUBIN, H.C.S. Montréal, 11 juin 1924.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT

District de Montréal. No 10436. Joseph Bordas, demandeur, vs Alex. Groleau, défendeur.

Le 20ème jour de juin 1924, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au no 4500, rue Notre-Dame, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en: conditions: ARGENT COMPTANT. J.-P. AUBIN, H.C.S. Montréal, 11 juin 1924.

Province de Québec COUR SUPERIEURE

District de Montréal. No 2239. Armand Fournier, demandeur, vs A. Raymond, défendeur.

Le 20ème jour de juin 1924, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au no 4500, rue Notre-Dame, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en: conditions: ARGENT COMPTANT. J.-P. AUBIN, H.C.S. Montréal, 11 juin 1924.

Province de Québec COUR SUPERIEURE

District de Montréal. No 5190. Lackawanna McCrory Coal Company, Limitée, demanderesse, vs J.-A. Courtemanche, défendeur.

Le 20ème jour de juin 1924, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au no 4500, rue Notre-Dame, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en: conditions: ARGENT COMPTANT. J.-P. AUBIN, H.C.S. Montréal, 11 juin 1924.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

La Vie Sportive

LA RÉUNION DE MONTREAL A PRIS SA REVANCHE

Deux classiques étaient à l'affiche hier après-midi à la piste de Blue Bonnets et aussi près de cinq mille personnes s'étaient rendues à l'hippodrome du Montreal Jockey Club pour voir les courses se disputer la victoire dans ces classiques et dans les autres courses qui ne manqueraient pas d'être fort intéressantes.

Golden Rule est finalement parvenu à décrocher une victoire pour J. K. L. Ross en gagnant le handicap Monklams. Mutikins, un autre pur-sang du même établissement a décroché la place et le gros favori Shuffle Along s'est classé troisième.

Le steeplechase des membres du Montreal Jockey Club suscitait beaucoup d'intérêt et Double Tip, portant les couleurs de Mme James Carruthers, l'a emporté contre The Trout avec Chuckle en troisième.

Le handicap Outremont, à réclamer, s'est terminé par une surprise lorsque King's Ransom s'est avancé juste à la dernière seconde pour disposer de Abaze avec Mercury comme troisième. Le vainqueur en était à sa première apparition à Montréal de sorte qu'il avait été négligé et il rapporta plus de six pour un à ceux qui avaient eu confiance en lui.

Les épreuves ont donné les résultats suivants:

PREMIERE COURSE, 5 furlongs. Bourse, \$1,000, 2 ans à réclamer. Valeur au vainqueur: \$700. Marie Dattner, 112, Wallace.

Aggie, 107, Sharpe. Let Me Forget, 105, Chalmers. Silent Lillian, 112, Morris. Damar, 112, McCoy. x Moonbrook, 112, Aron. Gold Crump, 107, Lang. Asakel, 112, P. Walls.

x Ambulance, 107, Boganowski. Miss Virginie, 107, Breuning. Diomar, 115, Scobie. x Champ. Temps, 1.01 4-5. Piste rapide. Pari de \$2 sur Marie Dattner a rapporté \$8.40 en 1er, \$4.55 en 2e, et \$3.45 en 3e. Aggie, \$10.20 en 2e et \$7.95 en 3e. Let Me Forget, \$4.90 en troisième.

DEUXIEME COURSE, 32 milles. Bourse, \$1,200, 4 ans et plus. Steeplechase. Valeur au vainqueur: \$900. Double Tip, 149, O'Connor. The Trout, 149, Keating. Chuckle, 142, Sims. Rocking Horse, 145, Ferguson. Treviso, 146, Stevenson. Temps, 4.01 3-5. Pari de \$2 sur Double Tip a rapporté \$6.35, \$3.05 et \$2.40. The Trout, \$3.05 et \$2.30. Chuckle, \$2.40.

TROISIEME COURSE, 5 furlongs. Bourse, \$1,000, 3 ans et plus à réclamer. Valeur au vainqueur: \$700. Saint-Quentin, 109, King. Carry On, 107, Stevenson. Avista, 109, Backenell. Jackson, 102, Gorman. Sun Mask, 102, Clancier. Heavy Artillery, 114, Hallman. x My Valet, 114, Ateimore. Myrtle Crown, 104, Lawrence. Cordelier, 109, Woodward. Rhinestone, 107, Moran. Four o Love, 105, Cokey. x Ramey, 100, Sharpe. Duc de Morny, 109, Homewood. x Brass Jacket, 107, Santa Maria. x Champ. Temps, 1.28 2-5. Pari de \$2 sur Saint-Quentin (champ) a rapporté \$9.80, \$4.30 et \$2.95. Carry On, \$14.35 et \$6.40. Avista, \$5.30.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs. Bourse, \$1,000, 3 ans et plus à réclamer. Valeur au vainqueur: \$700. Racket, 110, Chalmers. Peter Piper, 109, Sharpe. Nancy McKay, 103, Aron. Don Juan, 105, Scobie. Stonewall, 109, Baker. Unzibar, 97, Lee. x Theodora, 105, Accardy. Myrtle Bilson, 91, Lang. Locase, 109, Roehm. Black Baby, 107, Wallace. Galaxius, 109, Jackson. x Wormwood, 102, Boganowski. x Champ. Temps, 1.13 2-5. Pari de \$2 sur Racket a rapporté \$4.20, \$3.00 et \$2.60. Peter Piper, \$4.65 et \$3.80. Nancy McKay (champ) \$3.15.

CINQUIEME COURSE, 1 mille. Bourse, \$1,200, 3 ans et plus. Handicap. Valeur au vainqueur: \$900. Golden Rule, 119, P. Walls. Mutikins, 105, Scobie. Shuffle Along, 124, Kummer. Calcutta, 93, Lang. Stone Jug, 100, Chalmers. x-Entrée Ross. Temps, 1.40 2-5. Pari de \$2 sur Entrée Ross a rapporté \$6.75 et \$4.10. On n'a pas vu de billet de troisième.

SIXIEME COURSE, 5 1-2 furlongs. Bourse, \$1,000, 3 ans et plus. Handicap. Valeur au vainqueur: \$700. King's Ransom, 106, P. Walls. Abaze, 105, Lee. Mercury, 108, Wallace. Sunny Light, 106, Scobie. Admirer, 114, Bonanelli. Temps, 1.06 4-5. Pari de \$2 sur King's Ransom a rapporté \$14.20 et \$10.40. Abaze, \$10.80 et \$4.10. Mercury, \$2.75 en troisième.

SEPTIEME COURSE, 1 1-2 mille. Bourse, \$1,000, 3 ans et plus à réclamer. Valeur au vainqueur: \$700. Fannie Bean, 107, Wallace. Liza, 107, P. Walls. Elan Pat, 100, Scobie. Attorney Muir, 107, Lee. x Partina, 100, Lang. The Clockmaker, 99, Jody. Temps, 2.35 1-5. Pari de \$2 sur Fannie Bean a rapporté \$8.85, \$2.90 et \$2.40. Liza, \$3.60 et \$3.65. Irish Pat, \$3.20.

Importez le DEVOIR en partant pour la campagne. L'abonnement est de UN DOLLAR ce jour jusqu'au 1er septembre.

LE ROYAL A VAINCU LE CLUB RUTHLAND PAR UN RESULTAT DE 6 A 4 HIER APRES-MIDI AU PARC ATWATER — LES AUTRES JOUTES DE LA LIGUE QUEBEC-ONTARIO-VERMONT

Le club Montréal a pris une éclatante revanche sur le club Ruthland pour la défaite subie au mains de cette équipe lundi après-midi lorsque les hommes de Fred Gadbois ont triomphé de l'équipe américaine par un résultat de 6 à 4 hier après-midi, au parc Atwater. Comme le résultat l'indiquait la joute fut contestée et fort intéressante.

Les locaux ont fait bien meilleur figure que la veille et ils n'ont pas perdu de temps. Dès la première manche, ils ont fait cinq coups réussis qui leur donnèrent trois points et avec un peu de prudence, ils ont réussi à tenir leurs adversaires en échec.

La joute a fourni un incident qui a semblé beaucoup amuser les spectateurs. Un frappeur du Ruthland frappa un "foul" et la balle prit la direction du banc du Ruthland. Dykes courra après la balle mais McCorry, le gérant du club visiteur, refusa de la lui donner. L'arbitre Bardier ordonna alors de remettre la balle au jeu, mais McCorry voulut discuter. Il était de mauvaise humeur, car il avait fait piètre figure au bâton, et lorsqu'il ne voulut pas entendre raison, Bardier l'a banni du jeu. McCorry se fit prier pour sortir et finalement il céda.

RUTHLAND				
ab.	r.	h.	po.	a. e.
Curtis, 2b	5	1	2	6 1 0
McCorry, 1b	5	0	0	7 0 0
Fraser, cd.	4	0	2	2 0 0
McHugh, cf.	5	0	0	1 0 0
Beaudoin, cg.	1	2	0	1 0 0
Cyron, 3b	4	1	2	1 0 0
Uteritz ac.	4	0	1	5 1 1
Brazel, r.	3	0	0	4 2 0
Auer, l.	4	0	0	1 4 0
Totaux	35	4	7	24 14 1

ROYAL				
ab.	r.	h.	po.	a. e.
Hunnefeld, cc.	3	1	1	3 0 0
J. O'Rourke ac.	2	0	1	1 1 2
Dykes, 3b	4	1	1	1 1 0
Lindsay, 1b	4	1	3	5 0 0
S. Graves, cf.	3	1	1	2 1 0
Zilenziger, 2b	4	1	1	2 1 2
J. Graves, cd.	4	0	2	2 1 0
Manley, r.	4	0	1	1 1 0
Manlove, l.	4	1	1	0 2 1
Totaux	32	6	12	27 7 5

Résultat par manches:
Ruthland 010000120-4
Royal 31000002x-6

SOMMAIRE
Coup de circuit, Cyron. Coup de 3 buts, Lindsay. De 2 buts, Lindsay (2). J. Graves, Curtis et Uteritz. Sacrifices, Hunnefeld, J. O'Rourke. Points gagnés sur Auer, 6; sur Manlove, 2. Retirés au bâton, par Auer, 4; par Manlove, 11. Buts sur balles, sur Auer, 2; sur Manlove, 3. Double-jeu, Uteritz à Curtis à McCorry; J. Graves à Zilenziger. Première erreur commise par Ruthland, 3; Royal 1. Balles mal lancées, Auer. Balles passées, Manley. Frappe par lanceur, Beaudoin et Fraser. Laissez sur buts, Ruthland 9. Royal 6. Arbitres, Bardier et Gillespie. Temps de la partie, 2 heures.

QUEBEC DEFAIT
Quebec 11. — Le club Ottawa-Hull a remporté sa première victoire sur le terrain local hier après-midi, lorsqu'il a vaincu le club Quebec par 6 à 4.
Ottawa-Hull 003200100-6 8 2
Quebec 011000002-4 6 1
Batteries. — Parkes, Kierly, Grove et Army; Nossette, Hanna et Keating.

MONTPELIER GAGNE
St-Albans, Vt. 4. — Le club Montpelier est sorti victorieux du club Canadien par 7 à 5 hier après-midi.
Canadien 103000001-5 9 3
Montpelier 02000012x-7 8 2
Batteries. — O'Hearn, Larivière et Summer. Lays, O'Brien et Pree.

POSITION DES CLUBS				
Club	G.	P.	P.C.	
Ruthland	12	4	778	
Quebec	12	4	778	
Ottawa	8	8	500	
Canadiens	10	12	455	
Royal	10	14	417	
Montpelier	6	15	286	

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE NATIONALE
Brooklyn: 000001001-2 9 0
Chicago: 000000100-2 9 0
Brooklyn: 10020001x-4 9 1
Keen, Blake, Pierce et Hartnett; Ruether et Taylor.

A Boston: 200000000-2 8 0
Boston: 30000102x-6 11 1
Bell, Dyer et Gonzales; Barnes et Gibson.

A Philadelphie: 100210000-4 11 1
Philadelphie: 100000010-2 8 0
Donohue et Wingo; Glazner, Carlson et Wilson.

A New-York: 000100045-10 14 1
New-York: 004001010-6 11 2
Kremer, Yee, Stone, Morrison et Schmidt, Gooch; Bentley, Jonnard, Barnes, Maun et Snyder, Gowdy.

LIGUE AMERICAINE
A Chicago: 1000000010000-2 8 1
Boston: 00010000010001-3 13 0
Piercy et O'Neill; McWeeney, vengros et Schalk, Crouse.

A Detroit: 000001003-4 9 0
Philadelphie: 000000120-3 9 2
Harris, Baumgartner et Perkins, Braggy, Holloway, Dauss et Bassier.

RIOUX vs SKINNER

C'est le soir qu'a lieu la rencontre entre Elzéar Rioux, le protégé du Dr J.-P. Gadbois, et Archie Skinner, le favori de Jimmie McKimmie; inutile de dire que cette bataille est attendue avec impatience par les fervents du "manly art". Les paris se font nombreux mais l'Ecosais est fait favori par 6 contre 5.

La dernière fois que ces deux hommes en sont venus aux prises le protégé de McKimmie a remporté une victoire plutôt facile car il mit Rioux hors de combat, mais

depuis le boxeur canadien-français a suivi un entraînement sérieux et ceux qui l'ont vu à l'oeuvre prétendent qu'il s'est grandement amélioré. La rencontre de ce soir ne sera pas une exhibition de boxe car ni l'un ni l'autre ne sont des boxeurs scientifiques mais ce combat sera une bataille en règle et celui qui portera le premier coup devrait sortir victorieux.

La semi-finale mettra aux prises Jack Thomas contre Brady dans un combat de dix rondes et il y aura également deux autres batailles à l'affiche.

A Cleveland: Washington 000001020-3 9 0
Cleveland: 000100102-4 11 0

A Saint-Louis: New-York 020020001-5 7 2
Saint-Louis: 000000000-0 6 2
Hoyt et Schang; Davis, Pruett, Vangilder et Severid.

LIGUE INTERNATIONALE
A Reading: Buffalo 140020021-10 14 0
Reading: 100010020-4 5 1
Lepard et Hill; Judd, Harper et Haley.

A Jersey City: Syracuse 0200000000000000-2 10 1
J. City 00000100100000001-3 13 0
Parks et Mitze; Hanson et Freitag.

A Baltimore: Toronto 000320302-10 10 2
Baltimore: 140000310-9 17 0
Glaz, Faulkner, Reynolds, M. Thomas et Stanage, Vincent; Jackson, Groves, Ogden et Greene.

A Newark: Première partie: Rochester 100000111-4 0 4
Newark: 03300202x-10 12 0
Parpp, Peterson, Tethune et Lake; Ellis et Devine.

Deuxième partie: Rochester 2001220-7 13 0
Newark: 024004-10 12 0
Moore, Steggarda, Terhune, Karp et Head; Musante, Mohart et Hackbarth, Devine.

ASSOCIATION DU SUD
A Nouvelle-Orléans: Memphis 1
Nouvelle-Orléans: 10
Il n'y a pas d'autres parties de cédulées pour mardi.

ASSOCIATION AMERICAINE
Il n'y a pas de parties de cédulées pour mardi.

LE TENNIS

LE TOURNOI INTERMEDIAIRE
Le tournoi intermédiaire de la Province de Québec va commencer samedi prochain. Personne ne peut dire les surprises que ce tournoi nous réserve; on peut tout de même, se basant sur les records passés des principaux joueurs, prévoir les résultats probables.

Il nous semble que les deux joueurs qui devraient se rencontrer dans la finale, s'ils sont dans des moitiés différentes, sont Rodolphe Bernard et Emile Durand, du club de Tennis Outremont; Durand représentant le Parc Lafontaine, dans la ligue intermédiaire, l'an dernier, et il était capitaine et No. 1 de l'équipe qui a remporté le championnat de la première section, pour être ensuite éliminé par Outremont dans la finale; jusqu'à cette finale, il paraissait que Durand pourrait facilement être classé comme le meilleur joueur intermédiaire, mais Bernard remporta alors deux victoires décisives. Nous serions bien surpris, si au moins de ces joueurs n'allait pas en finale. Bernard, cependant, n'est pas encore sûr s'il pourra prendre part au tournoi.

Parmi les autres qui ont des chances de remporter le championnat nous pourrions citer les noms de Roméo Beaudry, autrefois de Notre-Dame-de-Grâce, aujourd'hui du Parc Lafontaine, où il a remporté le championnat en 1921; il ne faut pas oublier que Beaudry vint bien près d'éliminer Knowles, du Mount-Royal Tennis Club, l'an passé, et que celui-ci remporta le championnat ensuite. Paul Fontaine, un finaliste de l'an dernier, joue toujours aussi bien au filet, et ses drives de droite et de revers se sont considérablement améliorés; c'est un bon joueur de tournois, vu qu'il ne lâche pas tant que le dernier point n'est pas perdu, et c'est bien souvent ce qui gâche des championnats.

On dit que Brown, du West Hill, est en meilleure forme, encore que l'an dernier, et dans ce cas, il devrait faire parler de lui. Nous n'avons pas encore entendu parler de Paul Wickham et de Noël Bédouin, du Saint-Lambert, mais ils sera intéressants de les voir à l'oeuvre au cours du tournoi.

Le club de Tennis Mount-Royal peut mettre plusieurs bons intermédiaires sur les rangs; il est assez difficile de dire ce qu'ils peuvent faire, vu que depuis deux ans, le club n'est pas représenté dans la ligue intermédiaire; Landry et Penneil ont eu du succès, l'an passé. Knowles, aussi, du Mount-Royal, n'a pas le droit de participer au tournoi cette année, ayant remporté le championnat une autre fois. Dave Nicholson, aussi du Mount-Royal, sera un concurrent dangereux.

La M.A.A.A. sera bien représentée par Leslie Clegg et plusieurs autres; Gilbert Nunns, champion junior de la Province pour 1923, représentera probablement le club Trinity. Le club de Tennis Verdun, comme d'habitude, enverra un fort contingent dont les principaux joueurs sont Perry, Hollingsworth et Duffock.

Pour ce qui est des équipes de doubles, nous ne nous hasarderons pas à faire des prédictions; c'est peut-être une erreur de la plupart des joueurs intermédiaires de changer de partenaire d'une année à l'autre; une équipe de doubles se forme à force de pratique, et des équipes faites à la dernière minute ne devraient pas remporter de grands succès.

LIGUE INTERMEDIAIRE
Les parties suivantes seront jouées ce soir:
Section No. 1
M.A.A.A. à Parc Lafontaine. Outremont à Longue-Pointe.

Section No. 2
Westhill à W.A.A.A. Westmount Y.M.C.A. à Sun Life.

Les collégiens de St-Laurent victorieux

Le Carillon de Verdun, 13 à 15 ans, vient de rendre visite au 2e club de la division des moyens, collège St-Laurent.

Le résultat, 19 à 10, semble indiquer une victoire facile aux collégiens qui cependant se virent près d'être frères par l'aile de la défaite en dépit des efforts de leur batterie Sauvé-Chartrand.

Mais la cinquième manche vit un ralliement enthousiaste qui permit au St-Laurent de réaliser une avance importante tout en s'assurant la bienveillance de Dame Victoire. Perron s'est distingué au bâton par deux beaux coups.

Le Royal-Canadien, attendu avec anxiété par le 3e club, 10 à 13 ans, ne s'est pas présenté.

A la recherche d'un adversaire

Le club de baseball de la Acme Glove Works Limited vient de se réorganiser, et sous la direction de Monsieur Hector Perrault, ouvre samedi le 14, sa série de parties pour la saison 1924.

Ce club aimerait à rencontrer toute équipe portant les couleurs d'une maison de gros ou d'une manufacture, soit à Montréal, soit aux environs.

Pour tous renseignements on est prié de s'adresser le jour à Monsieur Paul Bédard, Tél. Est 3196 ou, le soir, à M. Hector Perrault 270A Dolorimier, Tél. Est 0349W.

La musique

UN CONCERT DE MUSIQUE SACREE

Dans sa lettre du 22 novembre 1903, le pape musicien, Pie X, dictait au monde "le code juridique de la musique sacrée". Le code n'est pas resté lettre morte. Des recommandations du "Motu Proprio" de 1903, trois surtout — les principales — viennent d'être mises en évidence par la Chorale de l'Immaculée-Conception: la polyphonie classique, le chant choral, la maîtrise d'enfants.

Pie X proclamait la polyphonie classique, — celle qu'a créée l'impartiale Palestrina, — comme "se rapprochant beaucoup du chant grégorien, modèle parfait de toute musique sacrée". L'habile directeur de la Chorale, le R. P. Emile Fontaine, S.J., nous a servi un programme de polyphonie sacrée que n'aurait pas désavoué le bon pape Pie X: Palestrina, Vittoria, son égal, Aiblinger, Hasler, et des plus modernes Goller, Stehle, Perosi, Rheinberger ont tour à tour rempli de leurs harmonies puissantes la voûte de l'Immaculée-Conception.

Sans avoir voulu exclure tout à fait les soli, Pie X demandait de conserver à la musique sacrée "le caractère d'une musique de chœur".

Enfin, c'est un beau succès qu'a remporté la Chorale de l'Immaculée-Conception, et son directeur peut en être fier avec raison. C'est en plus une leçon pratique que nous avons entendue: puisse-t-elle se répéter souvent.

Au Sénat

(Suite de la page 2)

Angleterre. Nos manufacturiers demandent simplement justice et nous ne saurions être un pays prospère si nos industries languissent dans le marasme et si nos artisans perdent le pays. Il croit que nos cultivateurs profiteraient beaucoup d'un système de préférence mutuelle.

En terminant, le sénateur Webster déclare qu'à sa connaissance personne n'a été si profondément déçu au monde que sir Wilfrid Laurier quand les ans se sont écoulés les uns après les autres sans que jamais la Grande-Bretagne ait reconnu la préférence que nous lui accordions en nous donnant à son tour. Il exprime l'espoir que ses remarques touchant cette attitude de la mère patrie arriveront en Angleterre. Il ne veut pas qu'on le prenne en mal ou qu'on en fasse une menace, mais bien plutôt qu'elles servent d'avis qu'une préférence qui n'existe que d'une part ne peut continuer.

LES ACCUSATIONS TAYLOR
Le résultat de l'enquête faite au sujet des accusations portées par le sénateur Taylor, de New-Westminster, contre l'administration de la marine marchande canadienne et le National Canadien sur la côte du Pacifique a été rendu public ce soir quand le rapport de M. Temple, qui a dirigé l'enquête, a été déposé devant le Sénat.

Dans ses décisions au sujet des diverses accusations, M. Temple dit clairement qu'il n'a pas pu, après avoir interrogé de nombreux témoins, dont les témoignages couvrent plus de 1,500 pages, trouver une preuve raisonnable des allégations faites. Non seulement le "brigandage organisé" n'existe pas, mais, au contraire, M. Temple trouve que les fonctionnaires de la marine comme du chemin de fer National Canadien ont fait preuve de zèle en protégeant les intérêts de ceux confiés et qu'ils ont accompli honnêtement leur devoir.

M. Temple, qui est conseiller régional du National Canadien à Winnipeg, a commencé son instruction en mars dernier, sur les ordres de sir Henry Thornton, président du

FUMEZ LE
TABAC
HACHE

Ogden's



Savez-vous ?

Oh! mais, c'est merveilleux! Depuis que nous prenons de la Bière Frontenac Export à chaque repas, nous avons, tous les deux, un de ces appétits à faire croire que nous avons l'estomac dans les talons.

ET ELLE GOÛTE SI BON—C'EST VRAIMENT LE CLOU DU REPAS

Meilleur appétit? Oui! Mais, aussi, meilleure digestion—et c'est ce qui m'enchant. Bannie de chez nous, cette sensation de lassité, de dépression! La première parole de Jean, en rentrant du travail, est: "Où est ma Frontenac Export?" Dites à votre épicière que vous désirez une caisse de Frontenac Export—si vous voulez savoir réellement ce qu'elle est, c'est le moyen. C'est un essai dont vous serez ravis, l'un et l'autre.

Forte Amère

Frontenac Export Ale

VOUS DONNERA DU "PEP"!

à Paris ses études musicales. Enfin, c'est un beau succès qu'a remporté la Chorale de l'Immaculée-Conception, et son directeur peut en être fier avec raison. C'est en plus une leçon pratique que nous avons entendue: puisse-t-elle se répéter souvent.

A. B.
Il était aussi question d'un compte de réparation au navire mis en cale sèche à Prince-Rupert et on en parlait pour discréditer le capitaine Boyd et trouver une excuse à sa démission. Pour cela, on prétendait que le livre du bord avait été altéré et qu'on y avait fait de fausses entrées; qu'on avait dit aux entrepreneurs de faire un compte aussi élevé que possible. De plus, ces réparations auraient été nécessaires par un accident, mais cet accident n'aurait pas causé tous les dommages et que les entrepreneurs ne se seraient pas conformés au cahier des charges en faisant les réparations.

M. Temple s'est occupé de ces accusations et s'est appuyé sur les décisions du commissaire des navigations de la Colombie-Britannique, M. J.-D. MacPherson, qui a fait une enquête sur l'accident à la demande du capitaine Boyd, et il cite son jugement pour prouver que les accusations sont dénuées de fondement.

On accusait aussi les officiers du navire de faire la contrebande des spiritueux et là encore M. Temple n'a pu trouver que les accusations étaient justes bien qu'il ait fait faire des recherches par la police provinciale, celle de Vancouver, le bureau de contrôle des spiritueux et les douanes collaborant dans leur travail avec les douanes américaines. On a trouvé que les règlements étaient strictement observés à bord des navires de l'Etat bien qu'il s'y soit trouvé des spiritueux, mais cela conformément aux règlements.

Les accusations contre le National Canadien portent surtout contre le département des achats. M. Temple s'est fait aider par M. Haffner, avocat, pour étudier ces accusations. On disait que M. Labrie agent général des achats, avait réalisé des profits sur certains contrats adjugés par lui mais il a été prouvé que les contrats en question avaient été adjugés par le bureau chef de Montréal après une demande régulière de soumissions. Il en est de même des autres plaintes au sujet du charbon, des traverses et dormants et du bois. Les contrats ont été ac-

cordés par le bureau chef. En résumé, M. Temple qualifie de fausses toutes les accusations portées contre M. Labrie, dont la conduite est au-dessus de tout reproche. Il a eu des entrevues avec les hommes d'affaires qui ont des relations suivies avec le département des achats et il a constaté que tous, sans exception, ont parlé avec éloge de M. Labrie et de son intégrité dans les affaires.

Cette enquête se termine donc par une réfutation complète des accusations portées par le sénateur.

Visiteurs à Québec
La ville de Québec offre maintes attractions qui sollicitent le touriste et les gens en congé. C'est un délicieux voyage de fin de semaine à faire de Montréal. Un nouveau train, mis en circulation par le chemin de fer National du Canada, quitte maintenant Montréal à 9 h. 25 a.m., tous les jours, sauf le dimanche. Les autres trains quittent Montréal à 10 h. 45 a.m., à 5 h. p.m., à 7 h. p.m. et à 11 h. 30 p.m. Service correspondant de Québec à Montréal.

Service de wagon-salon et buffet aux trains du jour. Wagon-lits-boudoir à compartiments aux trains de nuit.

Pour autres renseignements, retenez de places, etc., s'adresser à tout agent du chemin de fer National du Canada ou au bureau des billets de la ville, 230 rue Saint-Jacques, téléphone Main 3620. (rec.)

Le "Special St-Laurent"
Du 13 juin au 4 juillet, le Spécial Saint-Laurent quittera Montréal, gare Bonaventure, à 7.35 p.m. les lundis, mercredis et vendredis pour Rivière-du-Loup, Cacouna et Plage Métis, revenant de la plage Métis les mardis, jeudis et dimanches à 6.40 p.m., arrivant à Montréal à 6.50 le lendemain matin. Du 7 juillet au 18 août, le convoi quittera Montréal les lundis et vendredis et du 20 août au 10 septembre, les lundis, mercredis et vendredis.

POLITIQUE FRANÇAISE

M. MILLERAND DEMISSIONNE.
M. PAINLEVÉ OU M. DOUMERGUE?

Le président de la République prend cette décision à la suite d'une résolution présentée par Herriot à la Chambre et adoptée par celle-ci — On parle de M. Doumergue ou de M. Painlevé à la succession de M. Millerand

(Dépêches de la nuit)

Paris, 11. (S.P.A.) — Alexandre Millerand, onzième président de la France, donne sa démission aujourd'hui. Sa lettre de démission sera lue devant les deux Chambres et son successeur sera choisi par la Chambre des députés et le Sénat convoqués en assemblée nationale à Versailles, vendredi.

Le président a résolu de donner sa démission après la lecture aux deux Chambres hier d'un message présidentiel présenté par le nouveau président du conseil, M. Frédéric-François Marsal, message dans lequel le président refusait de démissionner, à la suite d'un vote contre le ministère tant à la Chambre qu'au Sénat, et finalement l'adoption d'une motion présentée à la Chambre par M. Edouard Herriot, chef des radicaux-socialistes, qui rejetait à priori tout gouvernement favorable à M. Millerand ou suggéré par lui.

La résolution se lisait comme suit: "La Chambre est résolue à ne pas entrer en relation avec un ministère qui par sa composition est une négation des droits du parlement. Elle refuse d'accepter le débat inconstitutionnel auquel elle est invitée et décide de retarder tout débat jusqu'au jour où le gouvernement constitué en conformité avec la volonté souveraine du pays se présentera devant elle."

Cette motion fut adoptée par la Chambre, 329 voix à 214. Le vote au Sénat sur la question d'une interpellation sur la crise présidentielle fut de 154 voix contre 144 contre la motion. La décision subite de M. Millerand de donner sa démission à la suite de ces votes défavorables laisse la majorité de gauche dans l'embarras, car elle compte dans ses rangs deux candidats: M. Doumergue, président du Sénat, et M. Painlevé, président de la Chambre des députés. Le président sera élu par la majorité des deux Chambres à une assemblée qui sera tenue pas plus tard que jeudi.

La majorité de la gauche à la Chambre est de 329. C'est plus que tout le Sénat. C'est dire que M. Painlevé sera certainement choisi. Mais les présidents favorisent le président du Sénat qui est le second magistrat de l'Etat et qui a droit à la promotion en ligne directe.

M. Doumergue, cependant, est célibataire et la tradition exige que l'Élysée aie une hôteuse.

M. PAINLEVÉ

On mentionne d'autres raisons pour l'élection de M. Painlevé. On croit qu'il sera le prochain président de la République, à moins qu'un conflit entre les gauches des deux Chambres ne permette à un autre candidat, tel que l'ancien président du conseil, Louis Barthou, président de la Commission des réparations, de se faire élire.

M. Millerand aura peut-être un rôle politique important à remplir, principalement à la Chambre comme chef de la minorité. On se propose actuellement de lui offrir un siège vacant dans le département de Meurthe-et-Moselle, région de Nancy, l'un des députés de ce département démissionnant afin de nécessiter une élection partielle.

Dans ce cas, M. Millerand serait certainement élu, parce que le nord-est, d'où vient M. Poincaré, est fortement en faveur du bloc national. M. Millerand peut, cependant, tenter pour la pratique du droit, où il réussit avant la guerre. Le nouveau ministre François Marsal restera au pouvoir temporairement, en dépit de l'opposition de la gauche. Le président du conseil et ses collègues rendront visite à M. Millerand pour l'avertir du résultat des délibérations parlementaires. M. Millerand remercia les ministres en ces termes:

M. MILLERAND LES REMERCE

"Mes chers amis, permettez-moi de vous exprimer ma gratitude du fond du cœur. Avec une spontanéité émue vous vous êtes groupés autour de notre ami, M. François Marsal, moins pour appuyer le président dont vous avez été presque tous les collaborateurs, que pour sauvegarder la constitution contre une attaque menaçant le régime lui-même.

"Si en dépit de vos efforts et de ceux des républicains clairvoyants, le parlement a fermé l'oreille à nos avertissements, il n'y a pas à s'en étonner. L'exemple de fermeté, de courage et d'attachement aux lois que vous venez de fournir ne sera pas perdu en ce pays du bon sens. La chose importante est d'avoir droit. Nous pouvons attendre l'avenir sans inquiétude."

NOTES SUR M. MILLERAND

M. Alexandre Millerand fut élu président de la France en 1920 alors que M. Paul Deschanel fut obligé d'abandonner la présidence pour raisons de santé. M. Deschanel succéda à M. Poincaré qui devint plus tard président du conseil sous M. Millerand. Figure importante qui eut une carrière aventureuse, M. Millerand est appelé le "Roosevelt de la France" par ses admirateurs, dictateur par les autres, traître par les socialistes qui il y a quinze ans l'éurent à la Chambre des députés.

M. Millerand fut successivement ministre du commerce de 1899 à 1902, ministre des travaux publics, poste et télégraphes de 1909 à 1910, sous Briand, ministre de la guerre dans le cabinet Poincaré en 1912 et dans le ministère Viviani en 1914, poste qu'il conserva jusqu'à la démission du cabinet Viviani en 1915. Après la guerre il fut appelé par M. Poincaré à former un cabinet pour remplacer celui de Clemenceau. Il fut ensuite choisi président.

Sous Millerand, M. Briand forma un cabinet qui donna sa démission en 1922. Le président invita alors M. Poincaré à former un ministère. Le succès des radicaux et des socialistes aux élections de 1924 mit immédiatement M. Millerand en danger.

Le ministre Poincaré a donné sa démission et presque à l'unanimité la nouvelle majorité de la Chambre a demandé la démission de M. Millerand.

M. Herriot, chef de la nouvelle majorité, a refusé l'invitation de M. Millerand de former un cabinet. Le président a réussi à persuader M. François Marsal, ministre des finances, de constituer le "ministère éphémère".

SUR LA MOTION HERRIOT

Paris, 11. — Dès que M. Herriot eut présenté la motion de la gauche par laquelle celle-ci refusait toute relation avec le nouveau cabinet, de vigoureuses protestations de la droite furent entendues en même temps que les applaudissements de la gauche. Cette motion démontrait clairement que l'intention d'Herriot et de Briand était d'employer la force de leur majorité pour en finir.

Dans son discours pour défendre la constitution, l'ancien ministre Reibel accusa la majorité de craindre de se prononcer franchement et de ne vouloir agir que dans l'ombre. Il prétendit que le parlement n'avait pas le droit de demander la démission du président avant l'expiration de son terme. Il dit que la division entre le président et la majorité de la Chambre n'était que politique et que c'était créer un dangereux précédent parce que le président qui sera élu par les socialistes et les radicaux courra lui aussi le risque d'être démis dès que le ministère sera renversé. Il dit n'être pas surpris que les socialistes et les communistes, qui reçoivent leur mot d'ordre de Moscou, se prononcent contre M. Millerand parce que celui-ci a sauvé la Pologne de la Russie Soviétique en 1920, mais il ne comprend pas comment il se fait que les radicaux adoptent une semblable motion. La suite de la défense de M. Reibel se continua au milieu d'une tempête de cris, de protestations, d'applaudissements et d'interruptions de toutes sortes.

A un certain moment, le chef communiste Marcel Cachin monta sur son pupitre et à la première mention du nom de Millerand il cria: "Frères, vous devez mourir". M. Seibel protesta contre cette scène burlesque qui marquait un jour aussi grave puisqu'on y décidait de l'avenir de la constitution et de la République elle-même. Il rappela en terminant que le 11 mai dernier, les électeurs n'ont pas voté pour ou contre Millerand, mais pour les partis qui se présenteront devant eux. Lorsqu'il eut terminé son discours, la droite demanda avec insistance que MM. Herriot et Briand montent à la tribune, mais ceux-ci ne semblèrent pas entendre cette invitation. Alors M. François Marsal demanda à M. Herriot d'expliquer sa motion qu'il dit avoir été suggérée par Moscou, mais ce dernier ne répondit pas.

Le député communiste Renaud montra ensuite à la tribune pour attaquer personnellement M. Millerand qu'il accuse d'être un profiteur de guerre et d'avoir délaissé la classe ouvrière. Il fut remplacé par le ministre des colonies, M. Fabry, mais immédiatement les communistes se levèrent et chantèrent "l'Internationale". Il dit que la vraie signification de la motion d'Herriot réside dans le fait qu'elle n'est défendue que par les communistes, mais que les radicaux craignent de l'appuyer.

Puis le vote fut enregistré sur des bulletins de couleurs différentes et chaque député devait montrer la couleur de son bulletin avant de le mettre dans l'urne afin de montrer pour quel groupe il votait, ce qui était reçu par les applaudissements de ses amis et les protestations et les cris de ses adversaires.

Une poursuite de la "Montreal Agency"

Le juge Lane a maintenu hier une poursuite de la Montreal Agency Limited, pour une somme de \$6,250 comme commission sur la vente de l'édifice de la Banque de la Nouvelle-Écosse à la compagnie E. Waterman, rue Saint-Jacques. La banque avait appelé la cie Waterman en garantie en vertu d'une clause spéciale du contrat de vente. De son côté, la cie Waterman a appelé son agent L. Kimpton en garantie. La cie Waterman s'était engagée à indemniser la banque contre toute réclamation pour commission, et de son côté Kimpton avait signé un billet où il s'engageait à indemniser la cie Waterman contre toute poursuite pour commission.

Le juge a donné raison à la poursuite et a condamné à la fois la cie Waterman à payer la commission à la banque, et Kimpton à indemniser la cie Waterman.

De Percé à Gaspé

Québec, 11 — On présentera prochainement des pétitions pour que le chef-lieu du comté de Gaspé soit transporté de Percé à Gaspé. Il est probable que la requête sera favorablement reçue, étant donné que le chemin de ceinture de la péninsule de Gaspé donnera à ce dernier endroit une importance beaucoup plus considérable. Une cour de justice y sera donc établie.

LA NAVIGATION

Fort contingent sur le "Melita"

CENT CINQUANTE ÉDITEURS DE JOURNAUX CANADIENS SE SONT EMBARQUÉS CE MATIN POUR UN VOYAGE EN EUROPE — PAR LES BATEAUX DE LA CANADA STEAMSHIPS

Cent cinquante éditeurs de journaux quotidiens et hebdomadaires du Canada ont quitté le port de Montréal, ce matin, sur le paquebot *Melita*, du Canadien Pacifique, à destination d'Angleterre et du continent européen. Ces éditeurs feront une tournée en Europe, dans les grands centres. Ce voyage durera six semaines. Les touristes quitteront Glasgow le 25 de juillet, sur le *Montclair*. Toutes les provinces canadiennes seront représentées.

Le colonel Walter Maughan a déclaré que cette saison serait la saison des congrès par excellence, en raison des nombreuses associations qui voyageront d'Europe jusqu'ici et d'ici jusqu'en Europe. Plusieurs de ces associations ont réservé leurs passages à bord des paquebots du Canadien Pacifique pour certaines dates, durant l'été. Le *Melita* qui est parti ce matin, est le troisième paquebot du Canadien Pacifique qui transportera un fort contingent de congressistes.

Les vapeurs de la Canada Steamships Lines qui sillonnent le Saint-Laurent, les grands lacs et les autres cours d'eau importants du Canada seront tous en activité sous peu en raison du beau temps et de la saison qui promet d'être des plus actives. Le *Richelieu* partira vendredi matin pour son premier voyage du Saguenay, et aura à bord l'Association des chemins de fer et de navires de Boston. La semaine prochaine il aura à bord l'Association des Municipalités de la province de Québec, qui partira de Montréal, 16 juin, à destination de Gaspé et Percé.

Plusieurs autres corps importants ont réservé les services de la Canada Steamships Lines pour leurs excursions prochaines.

* * *

Le *Caronia*, de la ligne Canard, partira de Québec, demain, à destination de Liverpool.

Le *Regina* arrivera à Québec, vendredi, à 7 heures du matin.

* * *

De très jolies et très intéressantes brochures viennent d'être publiées et mises en circulation, donnant de précieux renseignements au sujet des deux navires palais de la Compagnie Générale Transatlantique, le *Paris* et le *France*, qui font le service régulier entre New-York et les principaux ports français.

Le congrès des forestiers

M. ERNEST BROSSARD RESTE À LA TÊTE DE L'ORDRE DES FORESTIERS CATHOLIQUES, RÉUNIS EN CONGRÈS À MONTREAL — LA LANGUE DES DÉLIBÉRATIONS

M. Ernest Brossard, haut chef ranger provincial de l'Ordre des Forestiers catholiques, a été réélu à ce poste de confiance, hier, au cours du congrès des Forestiers catholiques de la province qui se tient actuellement à Montréal.

Les autres officiers et directeurs de l'Ordre sont les personnes suivantes: N.-E. Brossard, vice-chef ranger provincial; C.-E. Olivier, secrétaire provincial; H.-C. McCallum, trésorier provincial; le Dr J.-U. Lalonde, haut médecin résident provincial; Rev. C.-J. Beaudin, aumônier. Les sept directeurs sont: MM. Napoléon Desjardis, C.-E. Rousseau, P.-H. Reilly, H.-A. Sirois, Dr J.-H. Garneau, J.-W. Quentin, C. Barrette.

Les délégués officiels de l'ordre au congrès international qui aura lieu prochainement à Columbus seront choisis parmi les membres suivants:

MM. E.-J. Brossard, C. McCallum, R.-J. Beaudin, prêtre; H.-A. Sirois, Dr J.-H. Garneau, M. le juge P.-A. Choquette, M.-N. Desjardis, N.-E. Brossard, C.-A. Rousseau, H. Primeau, Dr Quintal, J.-A. Bourdon, A.-G. Gibbault, J.-A. Provencier, N. Dandenault, J. Poirier, J.-A. Godbout, Dr J.-E. Primeau, J.-M. Taille, J.-M. Samson, W. Coulombe, G.-D. Dugal, E.-R. Reilly, H. Bourque, J.-M. Brousseau, Rev. Lamontagne, Rev. Legendre, C. Barrette, L. Fiset, J. Gauthier, J.-B. Bérubé, J.-A. Dubé, J.-W. Lalonde, E. Beaudin, J.-A. Trépanier, R. Nennett, H. Lynch, J.-T. Montpetit, D. Feeney, Dr Caron, S. Martel, S. Piliard.

Le choix des divers comités de l'ordre s'est fixé sur les personnes suivantes:

Lettre de créance: Dr J.-H. Garneau, H.-A. Sirois, D.-P. N.-E. Brossard, C.-E. R. P., E.-H. Reilly, C.-A. Rousseau, N.-P. Desjardis, D.-P. H.-C. McCallum, prés. prov., J.-W. Quintal et C. Barrette.

Finances: B. Bennett, Jos. Riendeau, J.-A. Bourdon, A. Goyer, Joseph Moisan, W. Coulombe, Jas. Easton, Louis Fiset, T. Lefort, H. Primeau.

Législation: S. McGarry, A. Provencier, J.-M. Boisseau, O. Jolin, J.-E. Leclerc, Dr H.-A. Quintal, A.-J. Nadeau, J.-P. Samson, W. Villeneuve, O.-J. Gallary.

À la réunion d'hier après-midi, le juge Choquette a proposé que le lieu des congrès de l'ordre soit à Montréal, et que l'on consacre une somme de \$1,000 pour tenir des congrès régionaux et des fêtes locales.

Le chef ranger a approuvé la proposition: "Nous avons eu, dit-il, un congrès à Sherbrooke qui n'a donné aucun membre alors que des petites fêtes familiales nous ont donné jusqu'à présent vingt-cinq membres d'un seul coup."

Les congressistes ont accepté deux autres propositions à savoir que le jour de la Saint-Jean-Baptiste soit la fête patronale des Forestiers catholiques et que dans les congrès de l'ordre la langue française soit la langue première des délibérations.

LE MONUMENT À Mgr LAFLECHE

Les Trifluviens décident de le placer dans le parc, en face de l'évêché — On a recueilli \$21,400 en souscriptions

Les Trois-Rivières, 11. (D.N.C.) — Le monument que la population du diocèse des Trois-Rivières élève à la mémoire de Mgr Lafleche sera placé en face de l'évêché, dans le parc même de l'évêché, probablement du côté de la cathédrale.

C'est la décision à laquelle en est venu le comité du monument après une longue discussion.

À la séance du comité, on a aussi appris aux membres que les souscriptions recueillies à date pour le monument atteignent le montant de \$21,400.00, et qu'il reste encore à visiter quarante paroisses dans le diocèse et à recevoir les souscriptions des anciens trifluviens demeurant à Montréal.

À cette même réunion, il a aussi été décidé de demander d'inviter les artistes du pays et des artistes de l'étranger à un concours pour la statue et le socle du monument et à leur demander des soumissions.

L'artiste devra représenter dans Mgr Lafleche, le grand orateur. Les bas-reliefs du monument seront une question à décider plus tard, mais il a été entendu que l'on devra représenter Mgr Lafleche au milieu des Indiens et dans le combat auquel il assista. Un autre évoquera certainement le grand éducateur.

Assistait à la réunion: Mgr Louis Chartier, supérieur du Séminaire et vicaire-général du diocèse, Mgr L.-E. Paquin, procureur du diocèse, M. le chanoine Boulay, curé de la cathédrale, M. le chanoine Louis Denoncourt, curé de St-Philippe, M. l'abbé J. G. Gélinais, préfet des études au Séminaire, la R. P. Joyal, O.M.I., du Cap de la Madeleine, le R. P. Ferdinand, o. f. m., curé de la paroisse Notre-Dame des Sept Allègres, M. le Dr L. P. Normand, M. L. G. Jourdain, M. Arthur Nobert, trésorier de la cité, etc.

Une école de pharmacie à Québec

L'Université Laval décide de l'organiser — Nominations universitaires

QUÉBEC, 10 (D. N. C.). — L'Université Laval a décidé hier soir de créer une école de pharmacie à Québec. Cette école sera ouverte après les vacances.

L'Université a nommé le docteur A. Brousseau, professeur agrégé à la faculté de médecine, l'abbé A. Labrie, à la faculté des arts, MM. A. Pouliot et J. Guntensperger, à l'école supérieure de chimie.

Changement de prix pour les liqueurs

La Commission vendra un peu moins cher ses vins, ses gins, ses brandies et quelques marques de "scotch"

Québec, 11 (S.P.C.). — La Commission des Liqueurs annonce un changement des prix de ses vins, de ses gins et de ses brandies. La plupart baissent sauf quelques exceptions où l'augmentation est de cinq à dix cents.

Plusieurs marques de champagne bénéficient d'une réduction de 25 à 50 cents tandis que les portos Sandeman baissent de \$3.20 à \$2.80. Les prix de quelques vins populaires baissent également.

Réduction générale des prix des liqueurs fines; dans le cas de la benédicte de \$5.25 à \$4.60; de la chartreuse verte, de \$3.50 à \$3.35; du Kummel, de \$3.50 à \$3.15.

Augmentation de cinq à dix cents dans le prix de quelques

"rye" et diminution de dix cents pour certains Scotch. On dit qu'un récent achat d'une énorme quantité de Scotch à l'étranger, à des conditions avantageuses, amènera sous peu une réduction dans le prix de certaines marques de la Commission des Liqueurs.

On apprend que le rapport préliminaire de la commission contenant le résumé du bilan, du dernier exercice sera publié le 15 juillet et que le surplus de la commission atteindra environ quatre millions de dollars, ce qui est la moyenne des deux premières années de la commission. Le rapport détaillé ne sera publié qu'à la fin de l'automne.

LE PASSÉ DE DÉTROIT

UNE ENQUÊTE DE M. FULGENCE CHARPENTIER

Ottawa, 10 juin

M. Fulgence Charpentier commence la publication dans le *Droit* d'une importante enquête sur *Détroit* dont nous extrayons les paragraphes suivants:

Ce qui frappe un étranger dès qu'il met le pied à *Détroit*, c'est la multitude de noms français qui tombent sans cesse sous les yeux. Pas de boulevard qui n'ait ses avenues portant beau leurs arbres magnifiques et leurs plaques noires où s'étaient en blanc des syllabes bien françaises, pas d'artères principales qui ne possèdent ses tribunaux à noms d'origine normande, angevine ou poitevine, comme Labellie, Riopelle, Lafayette, Dubois, Cadillac, Charlevoix, Marquette, Joseph Campeau, Livermoir; l'on se croirait en plein Québec ou dans quelque région de France d'où partent, il y a trois cents ans, les pères de nos familles canadiennes.

Mais ce qui n'échappe pas au cœur du Canadien français lorsqu'il met le pied sur la rive américaine c'est l'absence absolue, dans les méthodes de vivre, dans le langage, dans l'ambiance générale de cette vitalité française que l'on sent dès qu'on descend dans nos vieilles villes, c'est la disparition complète de l'influence des fondateurs de la place. Autour de l'hôtel de ville on remarque quatre statues, celles du Père Marquette, de Cavalier de La Salle, de Cadillac et du Père Gabriel Richard, mais c'est en vain que l'on chercherait dans les âmes la moindre reminiscence des événements d'autrefois.

L'établissement de *Détroit* doit, cependant, son existence au courage, à la ténacité, à l'esprit d'énergie des Français qui vinrent y planter le drapeau fleurdelisé en 1701. La vie, aux débuts, fut très précaire pour les 100 compagnons de Cadillac, mais l'emplacement choisi, à la porte de l'Ouest, en faisait les commerçants naturels de la région et le succès ne tarda pas à s'associer à leurs foyers. Avec le génie qu'avaient la France et ses délégués pour trouver les endroits stratégiques ou les mieux situés pour recueillir tous les avantages des districts environnants, l'habitation ne tarda pas à grandir en ville et M. C. M. Barton en prit le titre intitulé "Détroit sous Cadillac" donne un recensement des habitants du lieu. L'on retrouve dans cette liste tous nos vieux noms du Canada français, des membres appartenant à la majeure partie de nos familles de Québec et de Ville-Marie, prodigues alors du sang de leurs enfants par héroïsme, comme elles en sont aujourd'hui criminellement prodigues par l'indifférence et par apathie.

Même après que le reste des États-Unis eut proclamé son indépendance, *Détroit* demeura encore durant treize ans partie du Canada et ce n'est que le 16 juillet 1796 que les Américains en prirent possession. Le voyageur Isaac Weld y passe la même année, et constate que les deux tiers de la population sont d'origine française. Les Français tenaient toujours bon et s'ils se soumettaient à l'allégeance no-

velle, ils n'avaient perdu ni leur esprit d'union, ni leur fierté nationale, qui sont des forces, même dans une contrée qui n'est plus notre politique. C'est ainsi qu'ils déléguèrent, il y a juste 100 ans, au congrès de Washington, M. l'abbé Gabriel Richard, élu représentant du Michigan, contre deux adversaires de langue anglaise.

Toute la chronique de *Détroit* est tissée sur une trame française et ces reminiscences augmentent encore la tristesse avec laquelle il est nécessaire d'envisager la situation qui est créée aujourd'hui aux nôtres là-bas. Tandis que nos compatriotes de la rive canadienne, dans les comtés d'Essex et de Kent, cultivaient en paix leurs fermes, ceux de *Détroit* étaient assaillis par la tourbe des spéculateurs américains et par la visite plus ou moins désirable de ces voyageurs sans nombre qui s'en allaient vers l'ouest, inconnu alors. Les Français de *Détroit* n'ont pas eu, règle générale, l'énergie de résistance de leurs frères de la péninsule d'Essex. Ce sont eux qui possédaient la bonne partie des terres, où est sise actuellement la ville de *Détroit*, du *Détroit*, comme on dit encore parfois nos compatriotes là-bas, mais ils n'eurent pas toute la patience, la perspicacité d'attendre le moment propice pour s'en dessaisir, et c'est ainsi que beaucoup de familles d'origine française laisseront leurs fermes partir à vil prix, tandis que d'autres sont sorties millionnaires de ces transactions. L'arrivée de la richesse a eu l'effet de ramollir les tempéraments et au lieu de cimenter l'union entre les riches et les moins fortunés dans l'intérêt de la race, plusieurs n'eurent plus bientôt que le nom de Français.

On comprend qu'il est très difficile de retracer le nombre exact des nôtres à *Détroit*, vu que les agents d'immigration ne tiennent pas compte de la proportion quand ils s'agit des Canadiens, que même en ce cas, plusieurs passent sans payer la taxe aduelle et par conséquent ne sont pas enregistrés comme nouveaux arrivés, parce que toute méthode de dénombrement est vouée d'avance à l'insuccès, à cause de l'absence de paroisse totalement française, dans cette ville, où le chiffre approximatif des citoyens d'origine française est de 75,000 âmes.

Il n'y a de changé que le nom

La maison d'accessoires électriques, faisant le commerce de gros sous le nom de L.-C. Barbeau et Cie, Limitée, au no 320, Saint-Jacques, vient de changer sa raison sociale en celle de Gauthier Electric, Limitée.

Sous le nouveau nom, les nouveaux propriétaires entendent maintenir les saines traditions de la vieille maison, bien connue du public. En y entrant les clients constateront qu'il n'y a rien de changé que le nom. M. J.-U. Gauthier, président de la nouvelle compagnie, dirigée, depuis plusieurs mois, la maison L.-C. Barbeau, limitée. A sa demande, les directeurs ont décidé d'adopter un nouveau nom pour éviter toute confusion dans les noms ressemblant à celui de L.-C. Barbeau et Cie, Limitée.

TELEPHONE EST 8000

Dupuis Frères

Robes Lavables pour Fillettes .98

Qualités de 1.49 jusqu'à 2.98 pour

Echantillons, "seconds" et surplus de manufactures.

Confection en guingan à nouveaux dessins quadrillés ou à effet plaid; grande variété des plus exquis modèles dont plusieurs avec culottes pour les toutes jeunes; quelques-unes de ces robes sont avec garniture de broderie à la main; âges: 3 à 14 ans.

Bouteilles Vacuum Centres de Table

Conservent un liquide chaud durant 24 heures et un liquide froid durant 72 heures .49

—Au sous-sol.

en "duck" tan avec jolis dessins de boucles entrelacées et de paniers brodés; bord festonné; teinte garantie; prix réduit .69 de .98 chacun à .

Chapeaux Garnis pour Fillettes .98

Qualités de 1.98 et 2.98 pour

Le prix auquel nous vous les offrons est plus bas que celui du manufacturier

Choix de modèles "canotier", pike et à effet relevé, en paille Milan de très belle qualité; toutes les nuances ordinaires; garniture de ruban de soie cordé.

Nous venons de recevoir un magnifique assortiment de bonnettes et chapeaux d'enfants; grande variété de jolis modèles en tissu de fantaisie blanc, mousseline et piqué de couleur; garnitures de dentelle et de ruban; âges: 6 mois à 2 ans.

— Au premier, en haut

Vente à Prix Réduits Avant la Distribution des Prix

COMPLETS à 2 culottes pour garçons de 9 à 16 ans; modèle Norfolk. Serge ou cheviote 13.95

bleu marine tout laine

Tweed "homespun" uni ou de fantaisie, nouvelles nuances; qualités de 16.50 à 18.00 14.95

.

Nous avons en stock tous les costumes réglementaires de différents collèges et du Jardin de l'Enfance.

— Au premier, en haut.

Crêpe Fini Satin Noir Crêpe Canton

Texture tout soie de 40 pouces; tissu des plus en vogue pour robes ou jupes d'été; prix réduit de 3.95 la verge 2.95

40 pouces; texture de soie des plus nouvelles appropriée pour robes ou manteaux d'été; prix réduit de 3.95 la verge à 3.29

— Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

J.-N. Dupuis, Prés. Eug. Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant
rues Sainte-Catherine, D'Amontigny, Saint-André et Saint-Christophe.